DOCUMENT RESUME

ED 360 192 SO 021 387

AUTHOR Harris, Karen; Picard, Martine
TITLE Le Canada: Un pays bilingue et multiculturel. Etudes sociales: 7e annee, sujet C. Cahier de l'eleve et Unite d'enseignement Guide. Edition finale. (Canada: A Bilingual and Multicultural Country. Social Studies: 7th Year, Subject C. Student Workbook and Teaching Unit Guide. Final Edition).
INSTITUTION Alberta Dept. of Education, Edmonton. Language Services Branch.
REPORT NO ISBN-1-55006-184-4; ISBN-1-55006-186-0
PUB DATE 90
NOTE 127p.
AVAILABLE FROM Alberta Education, Language Services Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta 5TL 0L2, Canada.
PUB TYPE Guides - Classroom Use - Instructional Materials (For Learner) (051) -- Guides - Classroom Use - Teaching Guides (For Teacher) (052)
LANGUAGE French

EDRS PRICE MF01/PC06 Plus Postage.
DESCRIPTORS *Bilingualism; Cultural Background; *Cultural Pluralism; Foreign Countries; Grade 7; Instructional Materials; Junior High Schools; Learning Activities; *Multicultural Education; *North American Culture; Teaching Guides
IDENTIFIERS *Canada

ABSTRACT

This document, consisting of a teacher's guide and a student notebook, presents 14 lessons for secondary school students on the bilingual and multicultural nature of Canada. The teacher's guide includes general introductory instructions, discussions of the cultural heritage of the Canadians and of the individual student, explorations of Canada's bilingualism and multiculturalism, and a summary. The guide also outlines objectives, materials required, lesson steps, and follow-up activities. The student notebook includes a variety of tables, maps, and student learning activities that correspond to the lessons in the teacher guide. Topics included in this unit are cultural groups, countries of origin, stereotypes, and bilingualism. (SG)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED360192

ÉTUDES SOCIALES

Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)
☒ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
WCCIDKC
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

7e année - Sujet C

Cahier de l'élève

Édition finale

LANGUAGE SERVICES
Alberta EDUCATION

SO 021 361

BEST COPY AVAILABLE

ÉTUDES SOCIALES

Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel

7e année - Sujet C

Cahier de l'élève

Alberta
Education
1990

Dépôt légal - troisième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Language Services.
Études sociales : Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel : Cahier de l'élève : 7e année - sujet C.

Édition finale.
ISBN 1-55006-186-0

1. Sciences sociales -- étude et enseignement (secondaire) -- Alberta.
I. Titre. II. Titre : Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel.

H62.A333 1990 300.7

© 1990, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, Language Services Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5L 0L2. Tous droits réservés. En vente par l'entremise de Learning Resources Distributing Centre, 12360 - 142 Street, Edmonton, Alberta, T5L 4X9.

LISTE DES FICHES

Fiche 1 : Population selon l'origine ethnique 1
Fiche 2 : Carte muette - Le Canada 4
Fiche 3 : Carte muette - Les États-Unis 5
Fiche 4 : Carte muette - L'Europe 6

Fiche 5 : Carte muette - Le Monde 7
Fiche 6 : Carte du Canada 8
Fiche 7 : Les raisons de l'immigration 9
Fiche 8 : Traits ou caractéristiques du groupe 10

Fiche 9 : Comment le groupe s'est-il adapté au changement? 11
Fiche 10 : Résolution de problèmes 12
Fiche 11 : Au pays de la ressemblerie 14
Fiche 12 : Ma semaine 15

Fiche 13 : Ma valise culturelle 16
Fiche 14 : Le bilinguisme 18
Fiche 15 : La population canadienne bilingue 20
Fiche 16 : Carte muette 21

Fiche 17 : Les lois sur les langues officielles (1969-1988) 22
Fiche 18 : Mots croisés 25
Fiche 19 : Vers le bilinguisme officiel au Canada 26
Fiche 20 : Ciné-rapport 27

Fiche 21 : Feuille de route - Recherche 28
Fiche 22 : Feuille de route - Synthèse 32
Fiche 23 : Ciné-rapport 33
Fiche 24 : La politique multiculturelle au Canada 34

Tableau 1. Population selon certaines origines ethniques, Canada, provinces et territoires, 1986.
(Basé sur les données-échantillon (20%))

Certaines origines ethniques	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Québec	Ontario
Population totale	**25,022,005**	**564,000**	**125,090**	**864,150**	**701,860**	**6,454,490**	**9,001,170**
Origines uniques	**18,035,665**	**470,280**	**74,105**	**535,905**	**504,350**	**6,010,010**	**5,952,105**
Britannique(1)	6,332,725	449,760	59,275	417,690	251,315	319,550	2,912,830
Français(2)	6,093,160	11,315	11,130	52,900	232,570	5,015,565	531,580
Autrichien	24,900	25	5	85	50	1,645	10,475
Belge	28,395	0	65	320	120	6,485	12,180
Hollandais (Néerlandais)	351,765	395	1,280	9,320	2,900	6,365	171,150
Allemand	896,720	1,155	535	21,205	3,760	26,780	285,155
Suisse	19,130	30	5	160	65	3,425	7,600
Finlandais	40,565	10	10	95	90	810	26,530
Scandinave(3)	171,715	265	135	1,230	1,215	2,540	26,755
Estonien	13,200	0	0	105	40	655	10,045
Letton	12,615	35	0	60	5	905	9,550
Lithuanien	14,725	5	0	125	20	2,195	10,265
Tchèque et Slovaque(4)	55,535	40	15	315	90	4,085	28,910
Hongrois (Magyar)	97,850	40	50	460	230	8,545	51,255
Polonais	222,260	200	100	1,840	375	18,835	117,575
Roumain	18,745	0	0	50	20	3,315	7,385
Russe	32,080	10	0	125	30	1,815	5,780
Ukrainien	420,210	105	65	1,440	490	12,225	109,705
Croate	35,115	5	0	20	5	920	26,760
Serbe	9,510	0	0	5	5	240	8,405
Slovène	5,890	5	5	25	20	245	4,720
Yougoslave, n.i.a.	51,205	15	5	175	95	3,735	32,215
Macédonien	11,355	5	0	0	0	30	11,175
Grec	143,780	35	5	1,145	230	47,450	80,320
Italien	709,590	235	80	2,260	865	163,880	461,375
Maltais	15,345	40	0	55	10	150	14,330
Portugais	199,595	270	75	540	255	29,700	139,220
Espagnol	57,125	75	5	275	135	16,605	28,000
Juif	245,855	150	40	1,760	605	81,190	127,030
Arménien	22,525	0	0	30	15	10,810	10,750
Iranien	13,325	105	0	165	25	3,205	5,825
Turc	5,065	0	0	170	20	735	3,270
Arabe, n.i.a.	27,270	40	85	140	105	9,190	12,700
Égyptien	11,580	15	0	125	35	6,160	4,200
Libanais	29,345	80	230	2,135	660	8,270	11,820
Origines sud-asiatiques(5)	266,800	680	205	1,950	735	17,780	135,135
Chinois	360,320	610	130	1,345	765	23,205	156,170
Japonais	40,245	25	0	65	85	1,285	16,150
Coréen	27,685	5	0	25	70	1,235	17,200
Philippin	93,285	285	0	200	230	5,110	44,195
Cambodgien	10,365	0	0	5	0	5,165	3,160
Laotien	9,580	20	0	25	0	2,795	3,780
Vietnamien	53,015	40	10	430	290	15,860	17,155
Origines des Îles du Pacifique(6)	6,625	0	0	0	0	90	425
Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud(7)	32,235	15	10	115	75	12,085	11,895
Origines des Caraïbes(8)	48,475	25	0	130	70	12,980	30,060
Noir	170,340	55	50	7,890	935	36,785	108,710
Noir africain	4,630	0	25	25	15	640	1,960
Autochtones(9)	373,265	3,825	410	5,960	3,885	49,320	55,560
Autres origines uniques	99,025	205	65	1,190	740	7,420	33,715
Origines multiples(10)	**6,986,345**	**93,730**	**50,985**	**328,245**	**197,505**	**444,480**	**3,049,060**
Britannique seulement(11)	2,073,830	52,015	27,135	124,500	77,995	60,715	1,032,120
Britannique et français	**1,139,345**	**24,290**	**15,180**	**80,605**	**69,855**	**174,250**	**512,570**
Britannique et autres	**2,262,525**	**12,635**	**5,985**	**81,445**	**30,555**	**55,235**	**942,560**
Français seulement(12)	**5,930**	**5**	**10**	**515**	**1,280**	**3,490**	**290**
Français et autres	**325,655**	**815**	**420**	**7,025**	**3,285**	**77,195**	**103,345**
Britannique, français et autres	**563,065**	**3,415**	**1,990**	**24,795**	**12,580**	**39,590**	**244,370**
Autres origines multiples	**616,000**	**550**	**270**	**9,360**	**1,955**	**33,995**	**213,815**

Réf. : Census/Recensement Canada 1986. Statistique Canada. Le Quotidien, 3 décembre 1987.

Tableau 1. Population selon certaines origines ethniques, Canada, provinces et territoires, 1986.
(Basé sur les données-échantillon (20%))[1] – fin

Certaines origines ethniques	Manitoba	Sask.	Alberta	C.-B.	Yukon	T. N.-O.
Population totale	**1,049,320**	**996,695**	**2,340,265**	**2,849,585**	**23,360**	**52,020**
Origines uniques	**681,580**	**604,750**	**1,389,930**	**1,759,810**	**12,855**	**39,980**
Britannique(1)	224,375	222,115	592,345	871,070	5,370	7,015
Français(2)	55,720	33,535	77,585	68,965	775	1,510
Autrichien	1,665	1,615	3,170	6,140	25	15
Belge	4,255	1,440	1,755	1,750	15	15
Hollandais (Néerlandais)	27,875	13,025	55,920	62,945	350	240
Allemand	96,160	128,850	182,870	148,280	880	1,085
Suisse	595	600	2,475	4,125	30	25
Finlandais	720	1,075	2,625	8,545	25	30
Scandinave(3)	14,835	24,895	46,525	52,560	445	305
Estonien	55	50	580	1,660	5	5
Letton	400	55	545	1,030	15	10
Lithuanien	340	160	840	760	10	5
Tchèque et Slovaque(4)	2,770	2,145	8,235	8,795	60	70
Hongrois (Magyar)	3,230	8,115	12,780	13,000	95	40
Polonais	22,015	13,325	28,500	19,305	75	100
Roumain	640	2,695	2,790	1,840	5	5
Russe	1,755	4,130	4,185	14,170	55	30
Ukrainien	79,940	60,550	106,760	48,200	340	400
Croate	665	245	1,990	4,510	0	0
Serbe	85	125	225	390	15	20
Slovène	120	30	410	310	10	0
Yougoslave, n.i.a.	1,195	700	4,525	8,420	60	60
Macédonien	0	0	105	45	0	0
Grec	2,025	1,185	4,030	7,295	30	40
Italien	8,230	1,950	23,635	46,755	75	255
Maltais	100	10	175	475	0	0
Portugais	7,335	330	6,280	15,535	10	30
Espagnol	1,180	625	5,280	4,910	20	15
Juif	13,870	990	7,945	12,230	35	10
Arménien	75	10	110	725	0	0
Iranien	180	185	800	2,820	15	0
Turc	15	70	555	215	0	10
Arabe, n.i.a.	270	365	3,145	1,210	0	10
Égyptien	115	90	645	205	0	0
Libanais	170	240	5,010	720	0	0
Origines sud-asiatiques(5)	7,415	3,450	30,090	69,250	45	65
Chinois	8,730	7,210	49,210	112,605	105	240
Japonais	1,055	330	5,295	15,905	10	35
Coréen	565	120	3,385	5,065	5	20
Philippin	15,815	1,190	10,260	15,810	20	155
Cambodgien	315	135	1,020	555	0	5
Laotien	920	520	655	860	0	0
Vietnamien	2,055	1,630	9,630	5,740	35	135
Origines des Îles du Pacifique(6)	20	0	780	5,305	5	0
Origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud(7)	1,185	780	3,790	2,245	15	20
Origines des Caraïbes(8)	1,260	290	2,455	1,205	0	5
Noir	3,665	905	7,235	3,995	10	105
Noir africain	235	325	740	660	0	0
Autochtones(9)	55,410	55,645	51,670	61,130	3,280	27,175
Autres origines uniques	9,940	6,685	18,370	19,560	470	670
Origines multiples(10)	367,740	391,950	950,335	1,089,780	10,505	12,040
Britannique seulement(11)	86,560	75,440	213,130	319,240	2,410	2,570
Britannique et français	35,495	27,760	90,315	106,370	1,175	1,475
Britannique et autres	131,620	167,320	393,770	432,590	4,495	4,325
Français seulement(12)	40	45	105	130	0	0
Français et autres	23,910	25,685	45,710	37,135	420	705
Britannique, français et autres	30,610	31,395	82,935	89,000	1,055	1,340
Autres origines multiples	59,500	64,305	124,365	105,310	950	1,620

Réf. : Census/Recensement Canada 1986. Statistique Canada. Le Quotidien, 3 décembre 1987.

Abréviation: *n.i.a. = non incluses ailleurs*

Nota:[1] **Dans le présent tableau et dans tous les tableaux et graphiques qui suivent, les données de 1986 ne tiennent pas compte de la population des réserves et des agglomérations indiennes partiellement dénombrées. Au Canada, en 1986, on trouvait 136 de ces réserves et agglomérations, où habitaient environ 45,000 individus.**

Remarques:

(1) Comprend les origines uniques suivantes: anglaise, irlandaise, écossaise, galloise, britannique n.i.a et autres britanniques.

(2) Comprend les origines uniques suivantes: française, acadienne, canadienne française et québécoise.

(3) Comprend les origines uniques suivantes: danoise, islandaise, norvégienne, suédoise et scandinave n.i.a.

(4) Comprend les origines uniques suivantes: tchèque, tchécoslovaque et slovaque.

(5) Comprend les origines uniques suivantes: bengalaise, gujarati, pendjabi, cingalaise, tamoule, du Bangladesh n.i.a., indienne de l'Inde n.i.a., pakistanaise n.i.a. et sri-lankaise n.i.a.

(6) Comprend les origines uniques suivantes: fidjienne, polynésienne et autres origines des îles du Pacifique.

(7) Comprend les origines uniques suivantes: argentine, brésilienne, chilienne, équatorienne, mexicaine, péruvienne et autres origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud.

(8) Comprend les origines uniques suivantes: cubaine, haïtienne, jamaïquaine, portoricaine, autres caraïbes (antillaises américaines, françaises et néerlandaises) n.i.a. et autres antillaises.

(9) Comprend les origines uniques suivantes: inuit, métisse et indienne de l'Amérique du Nord.

(10) Comprend les personnes ayant déclaré plus d'une origine ethnique.

(11) La catégorie de réponses multiples "britannique seulement" comprend les personnes ayant déclaré plus d'une origine parmi les suivantes: anglaise, irlandaise, écossaise, galloise, britannique n.i.a et autres britanniques.

(12) La catégorie de réponses multiples "française seulement" comprend les personnes ayant déclaré plus d'une origine parmi les suivantes: française, acadienne, franco- manitobaine, franco-ontarienne, canadienne française et québécoise.

Réf. : Census/Recensement Canada 1986. Statistique Canada. Le Quotidien, 3 décembre 1987.

CARTE MUETTE - LE CANADA

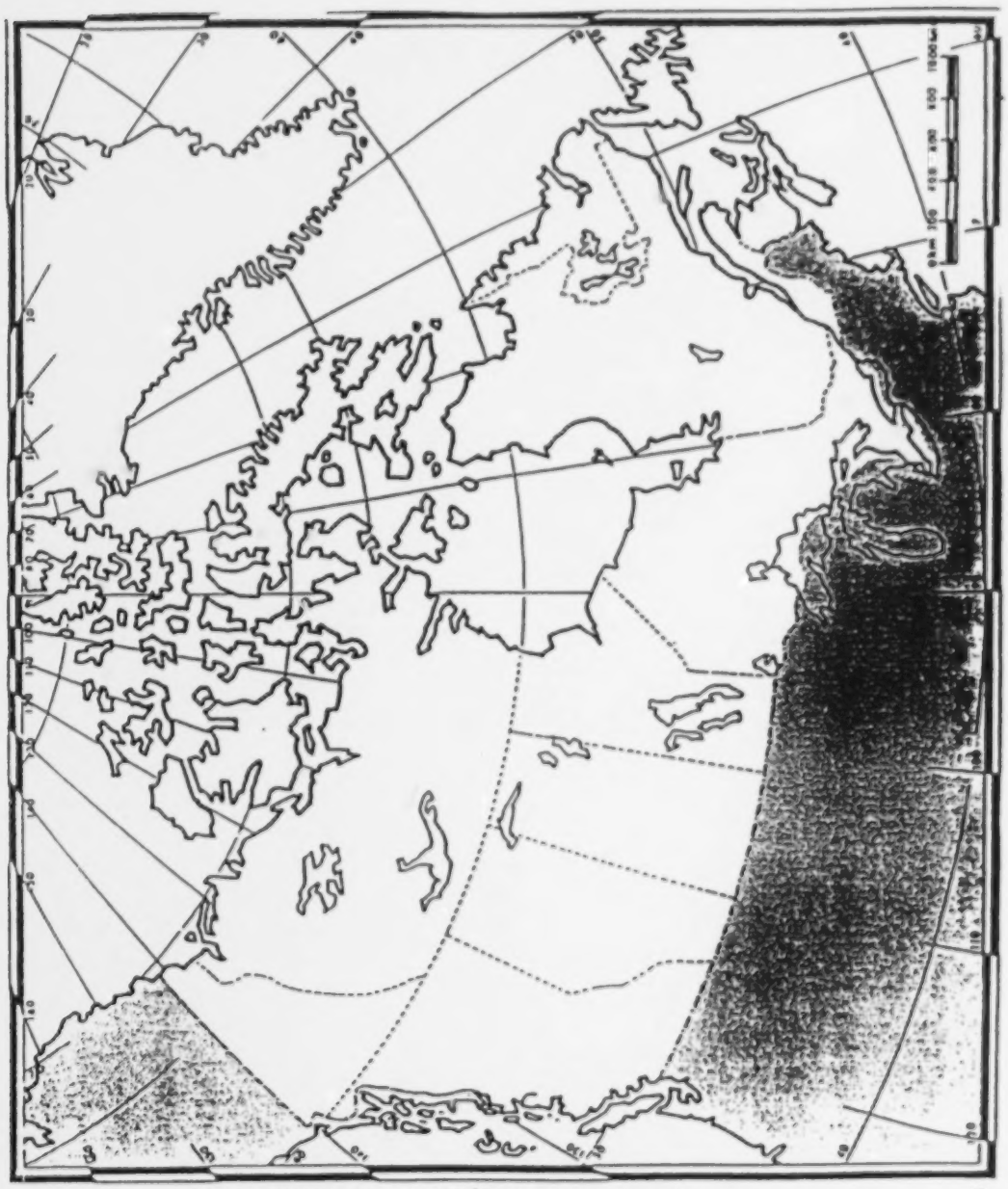

LE CANADA — LE QUÉBEC, géographie nationale,
éditée par LIDEC INC. — 1083 Van Horne, Montréal, H2V 1J6 — Tél.: 274-6521

Aucun copyright n'est retenu sur cette feuille. La reproduction en est permise par l'éditeur.

CARTE MUETTE - LES ÉTATS-UNIS

CARTE MUETTE - L'EUROPE

CARTE MUETTE - LE MONDE

CARTE DU CANADA

Indications des provinces, villes, principales rivières et principaux lacs

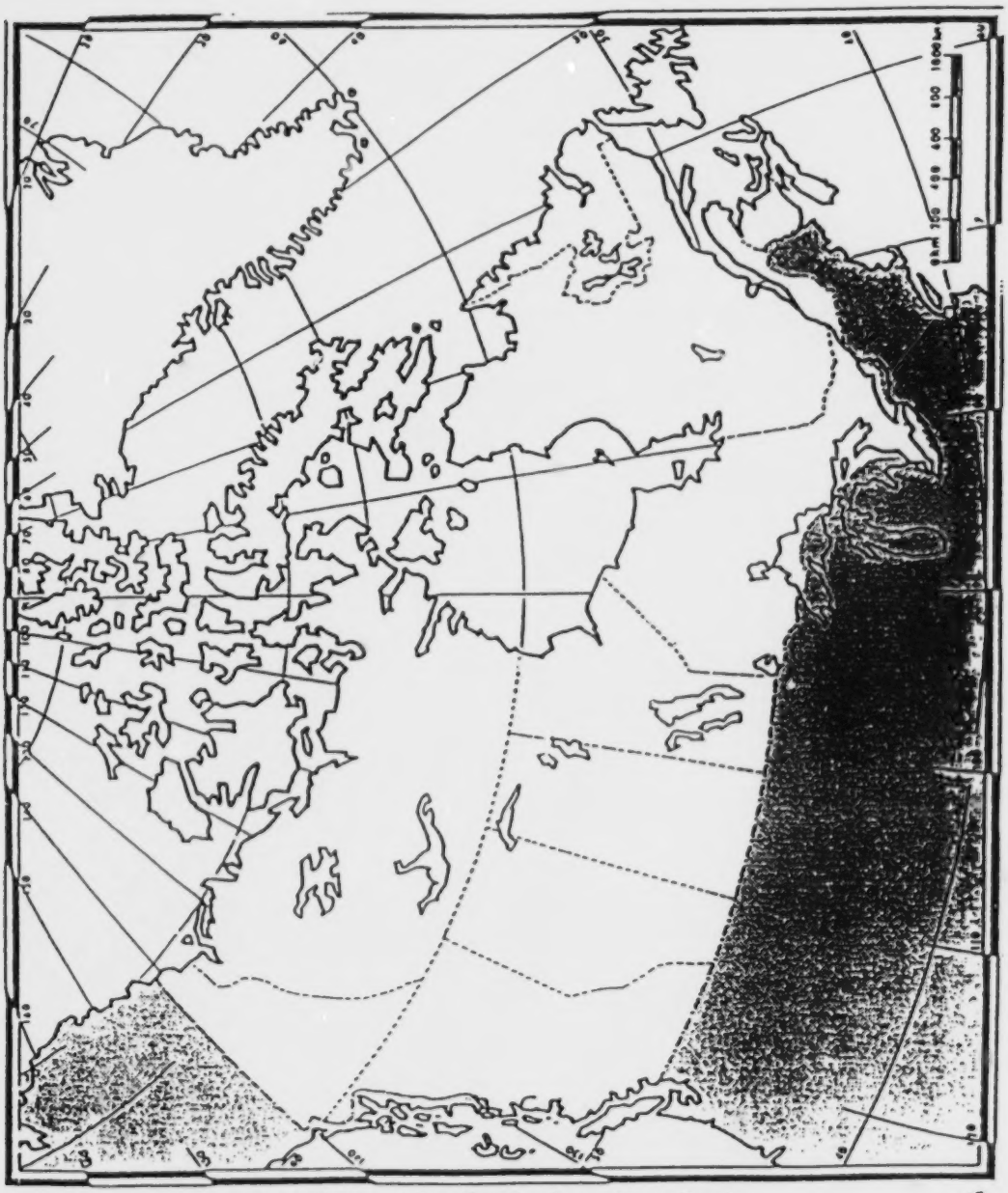

LE CANADA — LE QUÉBEC, géographie nationale,
éditée par LIDEC INC. — 1083 Van Horne, Montréal, H2V 1J6 — Tél.: 274-6521

Aucun copyright n'est retenu sur cette feuille. La reproduction en est permise par l'éditeur.

LES RAISONS DE L'IMMIGRATION

En utilisant les informations données dans la leçon 4, essaie de compléter le tableau suivant :

1.

Pourquoi quitter son pays?	Pourquoi choisir le Canada?	Pourquoi le Canada voulait-il des immigrants?

2. À partir des données de ton tableau, explique le phénomène de l'immigration au Canada.

TRAITS OU CARACTÉRISTIQUES DU GROUPE

A. Communication
- langue
- arts
- autres

B. Croyances/valeurs
- religion
- buts dans la vie
- autres

C. Socialisation/interaction
- coutumes, traditions
- famille
- éducation
- récréation
- institutions

D. Rôles

E. Mode de vie
- abri
- nourriture
- vêtements
- technologie

COMMENT LE GROUPE S'EST-IL ADAPTÉ AU CHANGEMENT?

A.	Succès d'adaptation
B.	Problèmes d'adaptation
C.	Acquisition d'autres coutumes/traditions
D.	Perte des coutumes/ traditions
E.	Contributions à la société canadienne

RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

1. Identifier le problème(s) à résoudre. (la question principale)
   Quelle(s) est(sont) la(les) question(s)? Explique-la(les) en tes propres mots.

2. Établir des questions/hypothèses et un plan de recherche.
   a) Que sais-tu sur le sujet?

   b) As-tu une idée des réponses? Lesquelles?

   c) Que dois-tu trouver comme informations?

   d) Où vas-tu trouver l'information?

e) Quelles sortes de choses vas-tu planifier pour ta recherche? (entrevue, sondage, film, livres, etc.)

_____

_____

_____

_____

f) Comment vas-tu organiser ta recherche? Pense au travail final que tu vas remettre (sous quelle forme?).

_____

_____

_____

_____

3. Recueillir les informations et les interpréter.
Mets en pratique ce que tu as planifié au nº 2. Tu peux te servir des fiches-tableaux de la leçon 5 pour t'aider à recueillir/organiser tes informations. Une fois que tu les as toutes, examine-les. Remarques-tu certaines choses? Y a-t-il des tableaux, graphiques, images que tu veux inclure? Y a-t-il des liens, des comparaisons à faire?

_____

_____

_____

_____

4. Arriver à une réponse/à une conclusion.
Ceci découle de ta recherche au nº 3. Présente tes informations organisées selon le plan. Assure-toi que tu réponds bien à la question identifiée au nº 1 dans le travail que tu présentes, en te basant sur les informations recueillies au nº 3.

_____

_____

_____

_____

AU PAYS DE LA RESSEMBLERIE

Les catégories suivantes font partie du PATRIMOINE CULTUREL d'une personne. Pour l'instant, le patrimoine culturel des gens au "pays de la ressemblerie" est bien maigre. Peux-tu les aider? Complète chaque catégorie en utilisant des exemples du film et aussi en IMAGINANT ce que cela pourrait être là où tu n'as aucune information. Amuse-toi, donne libre cours à ton imagination.

LE PATRIMOINE CULTUREL DES GENS AU PAYS DE LA RESSEMBLERIE
Croyances/ valeurs
Coutumes/ traditions
Légendes
Mode de vie

MA SEMAINE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
6 h							
7 h							
8 h							
9 h							
10 h							
11 h							
12 h							
13 h							
14 h							
15 h							
16 h							
17 h							
18 h							
19 h							
20 h							
21 h							
22 h							

MA VALISE CULTURELLE

1. Relève et note, à partir de tes observations, les objets dans cette valise qui peuvent représenter le patrimoine culturel et ceux qui peuvent représenter le vécu commun à toute la société canadiennne.

Objets qui représentent le patrimoine culturel	Objets qui ne représentent pas le patrimoine culturel

2. D'après tes observations, comment les objets du patrimoine culturel ont-ils eu une influence sur la façon de vivre de cette personne? (Quelques-uns sont plus évidents que d'autres.)

_____

_____

_____

_____

3. Je crois cette valise culturelle appartient à : _____

Pourquoi ? _____

_____

_____

_____

Les questions 4 à 8 sont à compléter après la présentation.

4. As-tu découvert à qui appartenait la valise culturelle? Comment?

5. As-tu pu donner la bonne explication? Quels arguments as-tu employés?

6. Quels sont les objets que tu as le plus appréciés?

7. Quels sont les objets que tu as été incapable de découvrir?

8. Quelle conclusion peux-tu tirer de cet exercice?

LE BILINGUISME

1. Donne une définition, dans tes propres mots, du terme "bilinguisme".

_____

_____

_____

_____

2. Amusons-nous un peu. Donne, pour chaque expression idiomatique française, la traduction littérale anglaise (et non l'équivalent anglais).
ex. : **Ça marche = it walks (it works)**

a) c'est pas la mer à boire : _____
b) être dans les patates : _____
c) à tout bout de champ : _____
d) c'est une autre paire de manches : _____
e) rien qu'à voir on voit bien : _____
f) sur le champ : _____
g) je suis à vous : _____
h) tiens, tiens, regarde-moi ça : _____
i) par-dessus le marché : _____
j) il pleut à boire debout : _____

3. Procède maintenant de la même manière qu'au numéro 2. Mais, cette fois-ci, traduis littéralement les expressions idiomatiques anglaises, en français.
ex. : **by word of mouth = mots de bouche (de bouche à oreille)**

a) by the way : _____
b) blow your nose : _____
c) knock out : _____
d) bell-bottomed pants : _____
e) chicken out : _____

24

f) wearing your heart on your sleeve : _____

g) green with envy : _____

h) out to lunch : _____

i) give me a break : _____

4. Quelles conclusions peux-tu tirer de ce petit exercice?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

LA POPULATION CANADIENNE BILINGUE

À l'aide des statisques ci-dessous, représente graphiquement sur la carte muette (Fiche 16), à la page suivante, les pourcentages de la population bilingue (anglais - français) dans chaque province.

Pour réaliser ton travail tu devras :

- donner un titre à ta carte;
- situer et identifier les (10) provinces et les (2) territoires du Canada;
- calculer les pourcentages respectifs de la population bilingue à partir des statistiques;
- trouver un moyen de représenter la répartition linguistique sur ta carte;
- inclure une légende descriptive;
- indiquer la provenance des statistiques utilisées pour créer la carte;
- colorier le tout afin de rendre la carte attrayante et facile à lire et à comprendre.

POPULATION SELON LA LANGUE OFFICIELLE

	Population totale	Anglais seulement	Français seulement	Anglais et français	Ni l'un ni l'autre
Canada	25,022,005	16,716,905	3,957,730	4,056,160	291,215
Terre-Neuve	564,005	548,155	85	14,850	910
Île-du-Prince Edouard	125,090	112,955	210	11,780	145
Nouvelle-Écosse	864,150	790,900	2,050	69,645	1,550
Nouveau-Brunswick	701,855	411,535	85,055	204,190	1,080
Québec	6,454,490	369,065	3,808,560	2,226,745	50,120
Ontario	9,001,170	7,745,550	55,470	1,057,625	142,525
Manitoba	1,049,320	940,865	2,180	92,560	13,710
Saskatchewan	996,695	942,745	575	47,265	6,105
Alberta	2,340,265	2,161,695	2,130	149,815	26,625
Colombie-Britannique	2,849,585	2,630,060	1,335	176,185	42,005
Yukon	23,360	21,305	5	2,005	40
Territoires du Nord-Ouest	52,020	42,075	65	3,485	6,400

Réf. : Statistique Canada. Recensement Canada 1986. Le Pays - Langue, Partie 2. 93-102

Nom : _____

CARTE MUETTE

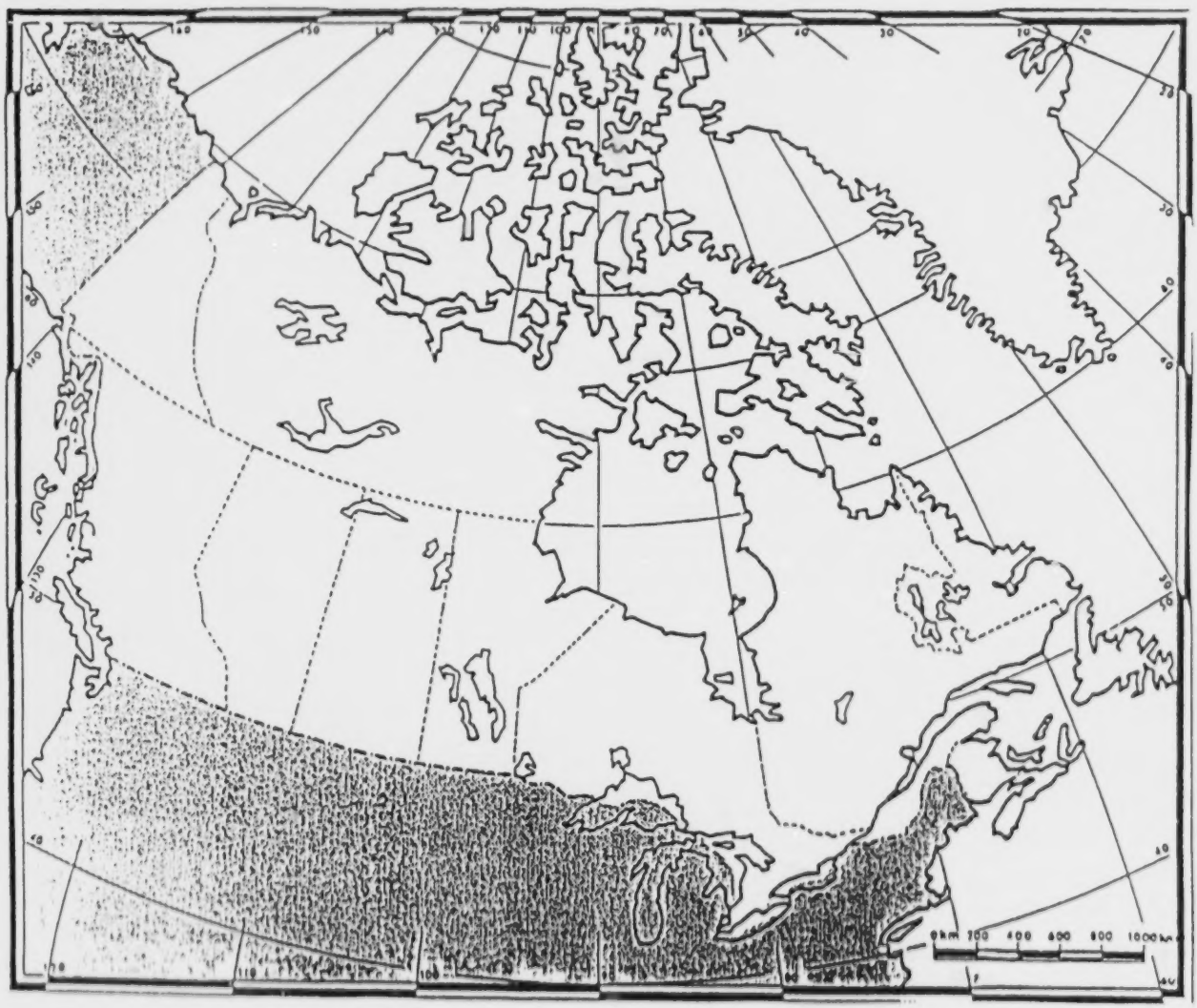

LE CANADA — LE QUÉBEC, géographie nationale,
éditée par LIDEC INC. — 1083 Van Horne, Montréal, H2V 1J6 — Tél.: 274-6521

Aucun copyright n'est retenu sur cette feuille. La reproduction en est permise par l'éditeur.

LES LOIS SUR LES LANGUES OFFICIELLES (1969 ET 1988)

La Loi sur les langues officielles, proposée par le gouvernement Trudeau, fut approuvée par le Parlement, en juillet 1969, et reçut l'appui de tous les partis politiques. Cette loi faisait suite aux recommandations de la Commission royale sur le bilinguisme et multiculturalisme établie par le Premier ministre Pearson en 1963. Après l'adoption de cette loi, le Nouveau-Brunswick s'est déclaré officiellement province bilingue et la région Ottawa-Hull (capitale fédérale) est devenue officiellement bilingue.

Cette loi fait du français et de l'anglais, les langues officielles du pays, qui sont utilisées au Parlement et dans les bureaux du gouvernement du Canada. Cette loi s'applique uniquement au niveau fédéral.

La loi ne cherche pas à rendre tout le monde bilingue. Son but est de donner aux citoyens la possibilité de recevoir, du gouvernement fédéral, des services en anglais et en français. La loi traite principalement :

a) de la langue de service au public;
b) de la langue de travail au sein des services publics fédéraux.

La loi ne demande pas à tous les employés du gouvernement fédéral de devenir bilingues. Elle ne demande pas non plus aux citoyens ordinaires de le devenir. L'énoncé "langue de service au public" signifie que tout Canadien doit être capable de s'adresser aux institutions fédérales en anglais ou en français, lorsqu'il communique avec les fonctionnaires, reçoit des documents, remplit des formulaires, etc. Cela signifie que les sociétés de la Couronne telles qu'Air Canada, doivent servir le public dans les deux langues officielles. Une nouvelle loi sur les langues officielles a été présentée par le gouvernement Mulroney et a été approuvée par le Parlement canadien en 1988. Son but est de renforcer la première loi sur les langues.

Le service au public est une chose. Mais qu'en est-il des personnes qui travaillent pour le gouvernement fédéral? Quels sont leurs droits?

Selon la loi, les anglophones et les francophones jouissent d'un statut égal. Les employés des services publics fédéraux doivent aussi avoir le droit de travailler dans leur propre langue.

Ainsi, il en résulte que tous les fonctionnaires ne sont pas obligés d'être bilingues, mais chaque institution du gouvernement doit inclure les deux groupes linguistiques ainsi que des personnes bilingues.

Tu viens de prendre connaissances des grandes lignes des lois qui ont accordé un statut égalitaire et officiel à l'anglais et au français au Canada.

1. Indique si les énoncés suivants sont conformes à la loi sur les langues officielles et justifie ta réponse.

   a) Toutes les provinces doivent offrir des services en français et en anglais.

   _____

   _____

   b) Tous les Canadiens doivent être ou devenir bilingues.

   _____

   _____

   c) La loi sur les langues officielles s'est inspirée des recommandations de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

   _____

   _____

   d) La loi sur les langues officielles au Canada ne permet l'usage des deux langues qu'au Parlement.

   _____

   _____

e) Tous les fonctionnaires fédéraux doivent être bilingues.

2. Quel serait, selon toi, le plus grand avantage au bilinguisme?

3. Quelle serait la plus grande difficulté posée par le bilinguisme?

MOTS CROISÉS

À l'aide des énoncés ci-dessous, essaie de compléter les cases vides.

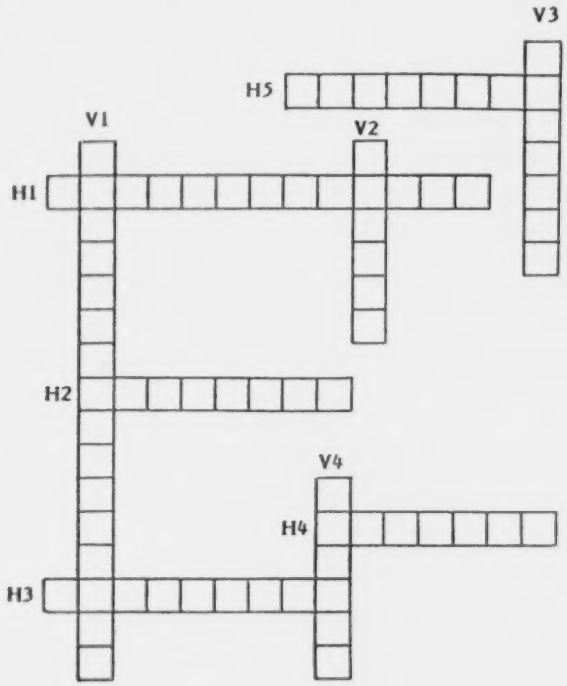

V2 - Les lois sur les langues officielles ont essayé de régler ce problème : .....

V3 - Premier ministre qui nomma la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1963 : .....

V1 - Province qui s'est déclarée bilingue : .....

V4 - Ville qui est devenue officiellement bilingue : .....

H4 - Premier ministre qui proposa l'adoption de la loi sur les langues officielles en juillet 1969 : .....

H1 - Employé du gouvernement : .....

H3 - Société de la Couronne qui est administrée et financée par le gouvernement fédéral : .....

H2 - État d'une personne qui utilise couramment deux langues dans son milieu : .....

H5 - Groupe de personnes qui est moins important en nombre : (une) .....

VERS LE BILINGUISME OFFICIEL AU CANADA

1. De 1867 à aujourd'hui, on assiste à une progression vers le bilinguisme officiel. Le tableau suivant résume cette évolution. Complète-le en indiquant l'étape ainsi que la date correspondante.

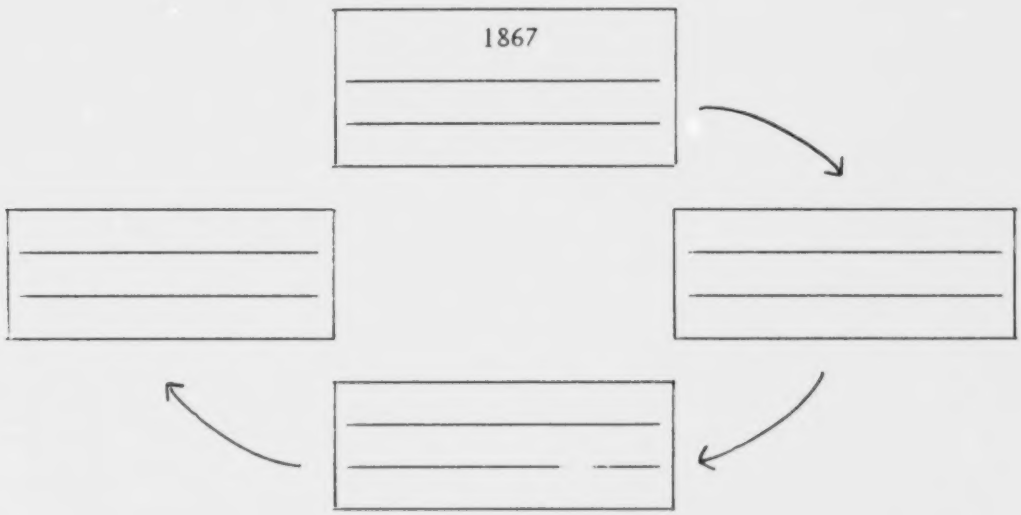

2. Le gouvernement fédéral a entrepris plusieurs étapes pour assurer que les Canadiens anglais et français aient des chances égales. Pour mieux voir l'évolution du bilinguisme canadien, il serait bon que tu notes les différences entre les quatre étapes.

1867			

CINÉ-RAPPORT

Type de film : _____

Collecte d'informations

Notes personnelles : (ne prends note que des éléments - faits-messages, morale/opinions - les plus importants du film, ex. : le sujet du film/où se passe l'action/l'idée principale présentée par l'auteur, etc.)

Quelle est l'idée principale du film? (à l'aide de tes notes personnelles, en quelques phrases) _____

_____

_____

Quelles sont les choses qui t'ont intéressé davantage? _____

_____

_____

_____

Quelles sont les choses que tu as moins bien comprises? _____

_____

_____

FEUILLE DE ROUTE - RECHERCHE

1. Débat

Mise en situation

Le film de l'ONF, **Il était deux fois**, t'a montré clairement les avantages d'être bilingue. Il est donc avantageux au Canada de parler les deux langues officielles : l'anglais et le français.

Cependant on pourrait se poser des questions très importantes. Si c'est avantageux d'être bilingue, est-ce que tous les Canadiens devraient être bilingues? Ou encore : Est-ce qu'on devrait augmenter les services bilingues dans ta communauté? À ces questions il n'y a pas de réponses parfaites. Puisque ta classe a déjà une bonne connaissance du bilinguisme, on te propose donc un débat.

Voici les directives pour réaliser l'activité :

a) Assure-toi de connaître la question vous devez débattre.
b) Assure-toi de connaître la position que vous défendez.
   ex. : le pour (l'équipe d'orateurs affirmatifs)
   le contre (l'équipe d'orateurs négatifs)
c) Prépare, en équipe et à l'aide de cette feuille de route, une argumentation convaincante qui sera basée sur des faits, sur le message du film et de la saynète, des sondages, de recherche en bibliothèque ou d'autres informations que tu juges utiles d'inclure.
d) Rappelle-toi que c'est un travail d'équipe; la coopération et le partage sont essentiels à la production d'un travail de qualité.
e) Tu es maintenant prêt à travailler.
f) Nombre de cours disponibles pour la préparation : _____
   Date du débat : _____

2. Débat : Préparation

Noms des membres de l'équipe : _____

_____

Date de présentation : _____

Question d'enquête : _____

_____

Position à défendre : _____

* * * * * * * * * * * * * * * * *

a) Quel est le problème que vous voulez résoudre? _____

_____

_____

_____

b) Quelles informations devez-vous avoir pour répondre à la question? _____

_____

_____

_____

c) Où et comment pouvez-vous trouver ces informations? _____

_____

_____

_____

d) Quelles sont les données, les informations que vous avez recueillies? _____

_____

_____

_____

e) Quelles sont les informations qui défendent la position affirmative? (pour)

Quelles sont les informations qui défendent la position négative? (contre)

f) Étudiez les données. Comment pouvez-vous les organiser pour être convaincants?

g) Quels pourraient être vos arguments de réfutation (émettre des hypothèses pour vous préparer)?

Vous êtes maintenant prêt pour le débat. Organisez votre discours pour pouvoir facilement lire l'information. Au cours du débat, votre équipe doit être convaincante. Trouvez cinq caractéristiques/qualités (ex. : regarder votre audience) qui vous permettront d'être convaincants le jour du débat.

Écrivez, dans l'espace ci-dessous, les cinq secrets de la réussite.

FEUILLE DE ROUTE - SYNTHÈSE

Nom : _____

1. Quelle est la question à laquelle je veux répondre?

2. Quels sont les choix (les différentes réponses possibles) et leurs conséquences?

3. Quelle est ma décision?

4. Que pourrais-je faire pour mettre en pratique mon choix (action)?

5. Que vais-je faire?
   Quand?
   Comment?

CINÉ-RAPPORT

Type de film : _____

Collecte d'informations

Notes personnelles : (ne prends note que des éléments - faits-messages, morale/opinions - les plus importants du film, ex. : le sujet du film/où se passe l'action/l'idée principale présentée par l'auteur, etc.)

Quelle est l'idée principale du film? (à l'aide de tes notes personnelles, en quelques phrases) _____

_____

_____

Quelles sont les choses qui t'ont intéressé davantage? _____

_____

_____

_____

Quelles sont les choses que tu as moins bien comprises? _____

_____

_____

LA POLITIQUE MULTICULTURELLE AU CANADA

Lis les pages 77-78 dans **Les cultures au Canada** et explique ensuite les commentaires suivants :

La politique multiculturelle au Canada soutient plusieurs différentes cultures.

La politique multiculturelle sert à faire diminuer les préjugés et la discrimination.

La politique multiculturelle est basée sur le respect des autres et le partage.

La politique multiculturelle a un impact sur les groupes ethniques canadiens.

ÉTUDES SOCIALES

Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel

7e année - Sujet C

Unité d'enseignement - Guide

Édition finale

LANGUAGE SERVICES
Alberta EDUCATION

ÉTUDES SOCIALES

Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel

7e année - Sujet C

Unité d'enseignement - Guide

Alberta
Education
1990

Dépôt légal - troisième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Canada

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Language Services.
Études sociales : Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel : Unité d'enseignement - Guide : 7e année - sujet C.

Édition finale.
ISBN 1-55006-184-4

1. Sciences sociales -- étude et enseignement (secondaire) -- Alberta.
I. Titre. II. Titre : Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel.

H62.A333 1990 300.7

© 1990, la Couronne du chef de la province de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation. Alberta Education, Language Services Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5L 0L2. Tous droits réservés. En vente par l'entremise de Learning Resources Distributing Centre, 12360 - 142 Street, Edmonton, Alberta, T5L 4X9.

TABLE DES MATIÈRES

Préface v

Remerciements vi

Directives générales vii

Aperçu viii
Objectifs x
Plan xiii
Évaluation xvi
Ressources xvii

Première partie : Introduction 1

Leçon 1 : Amorce 3

Deuxième partie : Le patrimoine culturel des Canadiens 7

Leçon 2 : Les groupes culturels canadiens 9
Leçon 3 : Les pays d'origine 11
Leçon 4 : La période de peuplement au Canada 13
Leçon 5 : Les indiens de "La baie des esprits" 17
Leçon 6 : Étude au choix de l'élève 21

Troisième partie : L'élève et son patrimoine culturel 25

Leçon 7 : Sensibilisation au patrimoine culturel 27
Leçon 8 : Mon patrimoine culturel 29

Quatrième partie : Le bilinguisme au Canada 33

Leçon 9 : Initiation au bilinguisme 35
Leçon 10 : Ce qu'est le bilinguisme 43
Leçon 11 : Jusqu'à quel point devrait-on encourager le développement du bilinguisme au Canada? 53

Cinquième partie : La politique multiculturelle au Canada 65

Leçon 12 : Stéréotypes, discrimination, ouverture, tolérance 67
Leçon 13 : La politique multiculturelle au Canada 71

Sixième partie : Synthèse 77

Leçon 14 : Conclusion 79

Pour éviter d'alourdir le texte, nous nous conformons dans le présent document à la règle de grammaire qui permet d'utiliser le masculin avec une valeur de neutre lorsqu'on parle en général. Par exemple, il est clair que lorsqu'on utilise les mots "enseignant" et "élève", ces masculins incluent un enseignant et un élève de l'un ou de l'autre sexe.

REMERCIEMENTS

Alberta Education remercie les personnes qui ont contribué à la préparation de cette unité d'enseignement.

Auteures	**Karen Harris** Edmonton Public School Board **Martine Picard** St. Albert School District No. 3
Administrateur du projet	**Alain Nogue** Alberta Education
Coordinatrice du projet	**Denise Stocco** Alberta Education
Coordinatrice de la production	**Jocelyne Bélanger** Alberta Education
Traitement de texte	**Cécile Comeau** **Anita Bartosch** Alberta Education

PRÉFACE

Le Language Services Branch du ministère de l'Éducation est heureux de mettre cette unité d'enseignement à votre disposition.

Cette unité renferme un éventail d'idées et d'activités dont vous pourrez vous inspirer pour permettre à vos élèves d'atteindre les objectifs prescrits au programme d'études sociales. Cette unité se veut également un outil efficace pour développer les compétences langagières de vos élèves.

Cette unité vous est présentée à titre d'exemple. À vous de décider à quel moment vous voudrez incorporer dans vos stratégies pédagogiques les idées et les activités qu'elle renferme.

Je vous souhaite donc plein succès dans la poursuite réussie de cet objectif qui nous tient tous à coeur : assurer à la jeunesse albertaine une éducation où préside l'excellence. Bonne chance !

Gérard Bissonnette
Directeur par intérim
Language Services Branch

DIRECTIVES GÉNÉRALES

Aperçu

Cette unité d'enseignement se veut un outil pour aider les enseignants à couvrir les objectifs du programme d'études sociales pour le sujet 7C.

Elle a pour but de sensibiliser l'élève à l'aspect bilingue et multiculturel de la société canadienne. Cette unité se divise en six parties :

1. Introduction
2. Le patrimoine culturel des Canadiens
3. L'élève et son patrimoine culturel
4. Le bilinguisme au Canada
5. La politique multiculturelle au Canada
6. Synthèse

Cette unité doit inclure l'étude d'au moins trois groupes culturels, dont un doit être parmi les suivants : MÉTIS, AUTOCHTONES ou INUIT.

L'emploi du processus d'enquête (modèle de résolution de problèmes ou de prise de décisions) est exigé dans l'étude de cette unité. Ce processus est utilisé de façon générale dans toute l'unité et, d'une façon spécifique, dans la troisième partie.

Tel qu'indiqué dans le programme, les enseignants peuvent se servir des questions d'ordre social et d'enquête pour organiser les objectifs de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. On encourage les enseignants à examiner plusieurs questions d'ordre social, d'enquête, ou de recherche, à les adapter et à en élaborer d'autres.

1. Questions d'enquête : modèle de résolution de problèmes

- Quels sont les traits (caractéristiques) distincts de certains groupes culturels?
- Qu'est-ce que le bilinguisme au Canada?
- Qu'est-ce que le multiculturalisme au Canada?
- Comment notre patrimoine culturel affecte-t-il notre mode de vie?

- Comment le multiculturalisme et le bilinguisme ont-ils évolué au Canada?
- Comment les différents groupes culturels se sont-ils adaptés à la vie au Canada?
- Comment le multiculturalisme influence-t-il le mode de vie canadien?
- Comment pourrait-on favoriser des relations harmonieuses entre les divers groupes culturels au Canada?
- Comment pourrait-on éliminer des attitudes et des comportements négatifs tels le racisme, le préjugé et la discrimination?

2. **Question d'ordre social**

- Jusqu'à quel point le Canada devrait-il promouvoir son caractère bilingue et multiculturel?

Nous vous encourageons à parcourir cette unité afin de prendre connaissance des grands thèmes, des concepts, des objectifs d'habiletés et d'attitudes qui font partie intégrante de ce sujet.

La page "Ressources" énumère les ressources à utiliser. Il serait bon de réserver à l'avance les ressources que vous désirez utiliser afin que vous les ayez en main au moment voulu.

Nous espérons que vous trouverez ce document utile. Nous vous souhaitons un apprentissage intéressant et agréable.

Objectifs

SEPTIÈME ANNÉE

Sujet C : Le Canada - Un pays bilingue et multiculturel

Le but de cette étude est d'aider les élèves à comprendre le caractère bilingue et multiculturel du Canada.

Les élèves étudieront le caractère bilingue et multiculturel du Canada en faisant appel à leurs connaissances de base acquises au sujet 7A. Ils examineront plusieurs groupes culturels, parmi lesquels figurera au moins un des groupes suivants: métis, indien ou inuit.

QUESTIONS D'ORDRE SOCIAL ET D'ENQUÊTE

Les enseignants peuvent se servir des questions d'ordre social et d'enquête pour organiser les objectifs de connaissances, d'habiletés et d'attitudes. On encourage les enseignants à examiner plusieurs questions d'ordre social ou d'enquête. À l'intérieur de chaque sujet, on devra étudier au moins une question d'ordre social et une question d'enquête, en utilisant les stratégies d'enquête appropriées. (Consulter la page 3 au sujet des définitions.) On encourage les enseignants à adapter ces questions d'ordre social, d'enquête et de recherche et à en élaborer d'autres.

Principales
- Qu'y a-t-il d'unique au sujet de la culture canadienne?
- Jusqu'à quel point le Canada devrait-il promouvoir son caractère bilingue et multiculturel?

Connexes
- Qu'est-ce que le bilinguisme au Canada?
- Qu'est-ce que le multiculturalisme au Canada?
- Quelles sont les caractéristiques culturelles distinctives de certains groupes choisis?
- Comment le mode de vie d'une personne est-il influencé par son patrimoine culturel?
- Comment les différents groupes culturels se sont-ils adaptés à la vie au Canada?
- Comment le bilinguisme affecte-t-il le mode de vie canadien?
- Comment le multiculturalisme affecte-t-il le mode de vie canadien?
- Comment pourrait-on favoriser des relations harmonieuses entre les divers groupes culturels au Canada?
- Comment pourrait-on éliminer des attitudes et des comportements négatifs tels le racisme, le préjugé et la discrimination?

OBJECTIFS DE CONNAISSANCES - Les élèves démontreront leur connaissance des éléments suivants :

GÉNÉRALISATION PRINCIPALE -	**Les politiques du bilinguisme et du multiculturalisme reconnaissent et respectent la nature fondamentale du Canada.**	
Généralisations	Concepts	Concepts, termes et faits connexes
Le patrimoine culturel fait partie de l'identité d'un individu.	patrimoine culturel	• croyances et valeurs • coutumes • traditions • légendes et histoires • mode de vie

Généralisations	Concepts	Concepts, termes et faits connexes
La population du Canada est composée d'une variété de groupes culturels.	groupes culturels	• pays d'origine • zones de peuplement • groupes indigènes • colonisateurs • immigration (ex. : liberté personnelle)
Le bilinguisme reconnaît l'existence de deux langues officielles.	bilinguisme	• deux langues officielles
Le multiculturalisme soutient l'existence de la diversité culturelle.	multiculturalisme	• politiques gouvernementales • contribution • adaptation

OBJECTIFS D'HABILETÉS - Les élèves pourront :

HABILETÉS RELIÉES AUX PROCESSUS MENTAUX

Repérage/Interprétation/Organisation

- Identifier et définir le ou les thèmes.
- Identifier et trouver les sources possibles d'information (imprimé ou non imprimé, entrevue, enquête).
- Obtenir des informations pour trouver des réponses aux questions en écoutant, en observant, en lisant et en utilisant les ressources de la communauté et les journaux.
- Différencier entre les idées principales et les idées secondaires.
- Identifier les points de vue exprimés dans des caricatures, des images et des photographies.
- Identifier les rapports entre les variables dans des diagrammes, des graphiques et des tableaux.
- Identifier les buts, le message et le public-cible des communications visuelles.
- Lire et interpréter des cartes pour illustrer les diverses nations d'où les Canadiens et leurs ancêtres ont émigré.
- Prendre des notes (sous forme de points ou de schémas) qui font ressortir les idées principales et secondaires de la lecture, de l'écoute ou de l'observation, avec l'aide de l'enseignant/enseignante.

Analyse/Synthèse/Évaluation

- Comparer les informations relatives à un sujet, extraites de deux sources ou plus, pour voir si elles sont identiques, semblables, compatibles ou incompatibles, non reliées ou contradictoires.
- Tirer des conclusions sur les aspects fondamentaux du caractère bilingue et multiculturel du Canada.
- Déterminer les valeurs qui sous-tendent une position (identifier, définir et décrire : priorités dans les valeurs et conflits de valeurs).
- Classer les informations afin d'élaborer les concepts suivants : patrimoine culturel, groupes culturels, bilinguisme et multiculturalisme.
- Généraliser en énonçant les relations entre les différents concepts reliés au bilinguisme et au multiculturalisme.
- Identifier et évaluer les différentes réponses, conclusions, solutions ou décisions concernant les questions d'ordre social ou d'enquête sur le bilinguisme et le multiculturalisme au Canada.

COMMUNICATION

- Créer un graphique qui montre les origines ethniques et culturelles de la population canadienne actuelle.
- Écrire une lettre claire, directe et originale, un court rapport ou une explication dont l'objectif est de défendre une position sur le bilinguisme et le multiculturalisme. La lettre doit être écrite du point de vue de l'élève, qui utilisera comme principales références sa propre expérience et ses connaissances préalables.

Remarque : Les habiletés de communication (écrite ou orale) sont interchangeables à l'intérieur des sujets 7A, 7B et 7C.

PARTICIPATION

- Discuter avec d'autres élèves à l'intérieur de divers cadres, y compris les petits groupes informels et les discussions de classe.
- Respecter l'étiquette de la discussion en groupe, comme attendre son tour pour parler, utiliser le ton approprié et donner sa réaction en respectant la contribution des autres.
- Contribuer au groupe (animateur/animatrice, secrétaire, participant/participante) et aux processus de groupe : s'en tenir au sujet, développer les idées des autres, paraphraser et essayer d'en arriver à un consensus ou à une décision.

OBJECTIFS D'ATTITUDES - Les élèves seront encouragés à :

- Respecter et être ouverts aux droits, besoins, opinions et préoccupations des autres.
- Reconnaître et respecter la contribution des groupes culturels du Canada.
- Reconnaître et respecter la valeur de tous et chacun.
- Reconnaître ce que signifie «être Canadien».
- Adopter une position critique envers le processus de prise de décision.
- Respecter la nature bilingue et multiculturelle du Canada.

Plan

7C - Le Canada : Un pays bilingue et multiculturel

LEÇONS	CONCEPTS	DURÉE APPROXIMATIVE	RESSOURCES	ÉVALUATION
I. Introduction				
Leçon 1 : Amorce	• Groupe culturel Diversité culturelle	3 cours	Film fixe : People of Canada Annuaires du téléphone Cartons-épingles-ficelle Revues	- Page de titre symbolique
II. Le patrimoine culturel des Canadiens				
Leçon 2 : Les groupes culturels canadiens	• Groupes culturels	1 cours	Fiche 1 : Population selon l'origine ethnique Livre : Les cultures au Canada Papier quadrillé	- Graphiques
Leçon 3 : Les pays d'origine	• Immigration • Pays d'origine • Colonisateurs	1 cours	Atlas Fiche 2 : Carte muette - Le Canada Fiche 3 : Carte muette - Les États-Unis Fiche 4 : Carte muette - L'Europe Fiche 5 : Carte muette - Le Monde	- Cartes
Leçon 4 : La période de peuplement au Canada	• Zones de peuplement	3 cours	Trousse : Nations d'immigrants Fiche 6 : Carte du Canada Fiche 7 : Les raisons de l'immigration Livre : Les cultures au Canada	- Ligne chronologique - Fiche 6 : Carte du Canada - Fiche 7 : Les raisons de l'immigration

LEÇONS	CONCEPTS	DURÉE APPROXIMATIVE	RESSOURCES	ÉVALUATION
Leçon 5 : Les indiens de «La baie des esprits»	• Groupe culturel • Croyances et valeurs • Traditions • Histoire • Mode de vie • Pays d'origine • Socialisation • Communication	1 semaine	Vidéos : La baie des esprits Fiche 8 : Traits ou caractéristiques du groupe Fiche 9 : Comment le groupe s'est-il adapté au changement?	
Leçon 6 : Étude au choix de l'élève	• Groupes culturels • Croyances et valeurs • Traditions • Histoire • Mode de vie • Pays d'origine • Socialisation • Communication	2 semaines	Livres - Les cultures au Canada Explorons le Canada Fiche 10 : Résolution de problèmes Ressources de la bibliothèque et de la communauté	- Travail de recherche
III. L'élève et son patrimoine culturel				
Leçon 7 : Sensibilisation au patrimoine culturel	• Héritage culturel • Culture • Communication • Rôles • Socialisation • Croyances et valeurs	3 cours	Film fixe : Au pays de la ressemblerie Fiche 11 : Au pays de la ressemblerie	- Fiche 11 : Au pays de la ressemblerie
Leçon 8 : Mon patrimoine culturel	• Croyances et valeurs • Coutumes • Traditions • Mode de vie	2 cours	Fiche 12 : Ma semaine Fiche 13 : Ma valise culturelle	- Fiche 13 : Ma valise culturelle

LEÇONS	CONCEPTS	DURÉE APPROXIMATIVE	RESSOURCES	ÉVALUATION
IV. Le bilinguisme au Canada				
Leçon 9 : Initiation au bilinguisme	• Bilinguisme	2 cours	Fiche pédagogique : Au café Fiche 14 : Le bilinguisme Accessoires de théâtre	
Leçon 10 : Ce qu'est le bilinguisme	• Bilinguisme • Polyglotte • Unilinguisme • Bilinguisme officiel canadien • Politique governementale • Lois sur les langues officielles	5 cours	Fiche 15 : La population canadienne bilingue Fiche 16 : Carte muette Fiche 17 : Les lois sur les langues officielles Fiche 18 : Mots croisés Fiche 19 : Vers le bilinguisme officiel au Canada Atlas thématique du Canada et du Monde	- Carte
Leçon 11 : Jusqu'à quel point devrait-on encourager le développement du bilinguisme au Canada?	• Bilinguisme • Bilinguisme officiel	5 cours	Film : Il était deux fois Fiche 20 : Ciné-rapport Fiche 21 : Feuille de route - Recherche Fiche 22 : Feuille de route - Synthèse	- Ciné-rapport - Débat - Synthèse
V. La politique multiculturelle au Canada				
Leçon 12 : Stéréotypes, discrimination, ouverture, tolérance	• Discrimination • Préjugé • Stéréotypes • Tolérance	1 cours	Film : Apprends-moi à danser Fiche 23 : Ciné-rapport	- Ciné-rapport
Leçon 13 : La politique multiculturelle au Canada	• Politique multiculturelle	2 cours	Livre : Les cultures au Canada" Fiche 24 : La politique multiculturelle au Canada	- Lettre
Leçon 14 : Conclusion			Variées	

53

Évaluation

Dans le cadre du programme des études sociales, l'évaluation consiste à recueillir et à traiter des données, à interpréter et à juger les objectifs du programme, les stratégies pédagogiques, le degré de réussite des élèves et les ressources didactiques.

L'évaluation est importante dans toutes les phases de la planification et de l'enseignement. Elle est censée commencer par une évaluation des besoins des élèves. Elle doit inclure l'étude de moyens permettant aux ressources de base et d'appui de faciliter la recherche. L'évaluation formative, qui se déroule pendant toute la phase d'enseignement, détermine le degré de réussite atteint par les élèves en regard des objectifs fixés et aide à planifier certaines expériences d'apprentissage. Il est recommandé d'entreprendre à la fin de l'enquête, une évaluation globale portant sur chaque sujet obligatoire. Le but de cette évaluation est généralement de donner une note, d'estimer le degré de réussite globale quant aux objectifs d'apprentissage. L'évaluation globale sert également à déterminer la pertinence du matériel de base et du matériel d'appui, et à juger si ces derniers sont adaptés au style d'enseignement personnel.

Soulignons qu'en études sociales :

1. l'évaluation doit être un processus continu;
2. l'évaluation doit englober la gamme complète des objectifs des études sociales;
3. l'évaluation des objectifs choisis doit être un effort collectif, engageant élèves et enseignants;
4. l'évaluation doit se conformer aux politiques locales pour l'allocation des crédits;
5. l'évaluation doit comprendre une variété de techniques pour recueillir de l'information, par ex. : des observations, des tests structurés ou non structurés, des réunions entre parents et élèves, des listes de vérification, des devoirs écrits;
6. il est nécessaire de tenir des dossiers adéquats, afin de pouvoir fournir des informations suffisantes lors de la prise de décisions;
7. l'évaluation doit permettre de juger le rapport qui existe entre les styles d'enseignement personnel, le matériel didactique et le rendement des élèves.

Ressources

De base

- **Les cultures au Canada - la force dans la diversité, livre de l'élève,** KANATA. Regina, Weigl Educational Publishers, 1986.
  Les cultures au Canada - la force dans la diversité, manuel de l'enseignant, KANATA. Regina, Weigl Educational Publishers, 1986.
- **People of Canada (Le peuple canadien),** film fixe sans paroles, KANATA KIT. Regina, Weigl Educational Publishers, s.d.
- **Atlas thématique du Canada et du monde.** Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1987.
- **Nunavik, la terre où l'on s'installe**, Série Les Premières Nations. Boucherville, Graficor, 1988.

D'appui

- **Explorons le Canada : Leçons du passé, regards sur l'avenir.** Toronto, Douglas & McIntyre Educational Ltd., 1987.
- **Atlas Larousse canadien.** Montréal, Les Éditions françaises inc., 1978.
- **Nation d'immigrants.** Série : Canadian Studies, films fixes et cassettes. Teacher's Press Ltd., s.d.
- **Au pays de la ressemblerie,** film fixe et cassette. ONF, 1985.
- **La baie des esprits,** vidéos. ACCESS.
- **Apprends-moi à danser** (Teach Me How to Dance), film. ONF, s.d.
- **Il était deux fois** (Twice Upon a Time), film. ONF, s.d.

Les ressources de base et d'appui sont disponibles au Learning Resources Distributing Centre et à ACCESS.

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION

L'amorce ou le déclencheur de l'unité sert à motiver les élèves et à présenter le sujet de façon très générale. On parle d'abord de la diversité culturelle au Canada. Ensuite, on examine la diversité culturelle qui est plus près de l'élève : sa famille et sa communauté. Ceci permet de faire le lien entre le sujet à l'étude et le vécu des élèves.

LEÇON 1 : Amorce

Objectif de connaissance :

- présenter les concepts : groupe culturel, diversité culturelle

Objectifs d'habiletés :

- trouver de l'information à partir d'images
- illustrer, par un dessin/collage, ce que l'élève a compris des deux concepts de la leçon : groupe culturel, diversité culturelle

Objectifs d'attitudes :

- motiver l'élève
- prendre conscience de l'existence de différents groupes culturels

Matériel :

- **People of Canada** (Le peuple canadien), film fixe, KANATA KIT
- carton, épingles et ficelle
- annuaires du téléphone (Pages jaunes)
- des revues avec des images en couleur

Durée :

3 cours

Démarche :

1. a) Montrer le film fixe **People of Canada**, sans explication, sauf pour demander aux élèves de faire des descriptions très courtes, pendant ou après le film (à l'écrit).

   La description des images du film se trouve dans le manuel de l'enseignant, **Les Cultures au Canada**, à la page 54. (Le film consiste en une série d'images de gens, tous Canadiens, représentant différents groupes culturels. On

présente le film de façon à faire ressortir la diversité des gens dans la société canadienne.)

b) Demander à quelques élèves de lire ce qu'ils ont écrit.
Mentionner aux élèves que tous les gens dans le film sont des Canadiens.
Tenir une brève discussion au sujet des groupes culturels au Canada.

2. a) Préparer un questionnaire en classe pour trouver le lieu de naissance de l'élève, de ses parents, grands-parents, arrière-grands-parents, des côtés maternel et paternel. Ceci pourrait être sous la forme d'un arbre généalogique. Voir page 9 dans **Les Cultures au Canada** pour un exemple d'arbre généalogique. Présenter ce questionnaire de façon à montrer aux élèves que la diversité culturelle au Canada se retrouve aussi à l'intérieur de leur famille, de leur classe et de leur communauté. Les élèves complètent le questionnaire chez eux.

b) Faire un tableau sur un carton et l'afficher dans la salle de classe. Y inscrire tous les pays de naissance (ou peut-être aussi les provinces) et le nombre de personnes venant de chaque endroit.

Variation : Sur une grande mappemonde, indiquer avec des épingles en couleur les pays d'origine et y relier sa communauté d'origine par une ficelle.

3. Afin de permettre à l'élève de reconnaître les éléments multiculturels de sa communauté, on vous propose ci-dessous des activités. Dépendant de la région habitée, certaines des activités proposées seront peut-être difficiles à réaliser. L'enseignant devrait alors choisir, parmi ces dernières, celles où l'information sera le plus accessible.

- Les élèves préparent une liste de restaurants et essayent d'identifier les pays d'origine de la cuisine. Ceci devrait être un travail fait à la maison (appels téléphoniques aux restaurants, si nécessaire). L'enseignant peut limiter le nombre de restaurants sur la liste.

- Les élèves essayent d'identifier le groupe ou l'origine de certaines églises de leur communauté.
- Les élèves préparent une liste des centres culturels de leur ville/village et essayent d'identifier le groupe ou l'origine de certains de ces centres.
- Les élèves font un mini-sondage concernant le pays d'origine de chacun de leurs voisins ou encore des parents/grands-parents de ces voisins.

  C'est en cherchant dans la communauté que les élèves auront des réponses à leurs questions.

De retour en classe, les élèves partagent leurs informations. L'enseignant peut faire une liste au tableau de tous les pays trouvés par les élèves. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions concernant la présence des groupes culturels dans la communauté. S'assurer que les concepts diversité culturelle et groupes culturels ont été discutés.

Synthèse :

Afin de vérifier si les élèves ont compris les concepts diversité culturelle et groupes culturels, on leur demande de créer une page de titre symbolique illustrant ces deux concepts, accompagnée d'un court énoncé explicatif.

Cette activité aura une double fonction : d'abord, la fonction la plus importante, c'est de vérifier la compréhension des concepts étudiés et, ensuite, de favoriser l'organisation du cahier de l'élève, en ayant dès le début une page d'introduction à l'unité.

Cette page de titre pourrait être évaluée par l'enseignant selon les critères que ce dernier aura choisis. Toutefois, il serait essentiel que l'élève connaisse les critères d'évaluation avant même de débuter l'activité.

DEUXIÈME PARTIE : LE PATRIMOINE CULTUREL DES CANADIENS

Cette partie traite de différents groupes culturels au Canada. On jettera un regard sur des groupes culturels contemporains et sur les pays d'origine des immigrants, sur leur établissement et la raison de leur immigration. La classe fera une étude approfondie des autochtones au Canada à l'aide du processus d'enquête. En projet de recherche, l'élève étudiera finalement la façon dont un groupe culturel s'est adapté à la vie au Canada.

LEÇON 2 : Les groupes culturels canadiens

Objectifs de connaissances :

- groupes culturels
- pays d'origine des immigrants

Objectifs d'habiletés :

- identifier les groupes culturels au Canada
- identifier les pays d'origine des immigrants
- construire des graphiques montrant les origines ethniques des populations canadiennes et albertaines

Objectif d'attitude :

- prendre conscience de la variété des groupes culturels au Canada

Matériel :

- Fiche 1 : Population selon l'origine ethnique (Cahier de l'élève)
- Papier quadrillé
- Livre : **Les cultures au Canada**

Durée :

1 cours

Démarche :

1. Étudier la fiche 1 : Population selon l'origine ethnique. Commencer avec les données pour le Canada. Demander aux élèves de créer un graphique (à barres ou circulaire) représentant les huit groupes les plus nombreux, les autochtones et deux autres de leur choix. Discuter en faisant la comparaison du nombre de personnes dans les différents groupes.

2. Reprendre la fiche et regarder les chiffres pour l'Alberta. Créer le graphique de la même façon que le précédent et en discuter.

3. Faire la comparaison des deux graphiques. (Quels groupes sont les plus nombreux?) Le livre **Les cultures au Canada** contient, à la page 73, d'autres graphiques intéressants à discuter avec les élèves.

LEÇON 3 : Les pays d'origine

Objectif de connaissance :

- les provinces canadiennes, la Nouvelle-Angleterre, les continents du monde, les pays d'Europe

Objectifs d'habiletés :

- situer des provinces, des pays et des continents sur des cartes
- lire et interpréter des cartes pour identifier les pays de provenance des immigrants et de leurs ancêtres

Matériel :

- Atlas
- Fiche 2 : Carte muette - Le Canada (Cahier de l'élève)
- Fiche 3 : Carte muette - Les États-Unis (Cahier de l'élève)
- Fiche 4 : Carte muette - L'Europe (Cahier de l'élève)
- Fiche 5 : Carte muette - Le Monde (Cahier de l'élève)

Durée :

1 cours

Démarche :

1. À l'aide d'un atlas, compléter les fiches de cartes muettes.

   a) Demander aux élèves d'indiquer, sur la carte du Canada, le nom des provinces.

   b) Demander aux élèves d'identifier, sur la carte des États-Unis, la région qu'on appelle Nouvelle-Angleterre et de remarquer sa proximité du Canada.

   c) Demander aux élèves d'indiquer, sur la carte de l'Europe, les noms des pays.

   d) Demander aux élèves d'indiquer, sur la mappemonde, les noms des continents et de remarquer surtout la latitude des pays européens comparés au Canada et aux États-Unis.

2. Corriger des transparents de cartes complétées (par l'enseignant).

3. En utilisant les statistiques de la leçon 2, amener les élèves à identifier :

   a) les pays d'origine des Canadiens (ex. : autochtones, immigrants);

   b) trouver le continent qui a fourni la plupart des immigrants au Canada;

   c) établir des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'Europe a fourni le plus de gens.

LEÇON 4 : La période de peuplement au Canada

Objectifs de connaissances :

- origine de la diversité culturelle canadienne
- les premiers peuples au Canada
- les raisons de l'immigration au Canada

Objectifs d'habiletés :

- prendre des notes pour faire ressortir les idées principales en écoutant un film avec bande sonore
- identifier, à l'aide des notes prises, les raisons pour lesquelles les gens ont quitté leurs pays d'origine

Objectif d'attitude :

- respecter et être ouvert aux besoins et préoccupations des autres

Matériels :

- Trousse : **Nations d'immigrants**
- Fiche 6 : Carte du Canada (Cahier de l'élève)
- Fiche 7 : Les raisons de l'immigration (Cahier de l'élève)
- Corrigé : Modèle : Tableau - Ligne chronologique - Immigration
- Livre : **Les cultures au Canada**, pp. 34 à 44 et 69 à 71

Durée :

3 cours

Démarche :

1. Nations d'immigrants

   Préparer les élèves pour la présentation du film fixe **Nations d'immigrants.** Ce film est en cinq parties. Demander aux élèves de prendre des notes sur chaque partie (les montrer une à la fois). Les aider ensuite à identifier les idées principales et les idées secondaires de chaque partie.

Les cinq parties sont :

- Le territoire et les premiers immigrants (habitants). Voir également les pages 14-15 dans **Les cultures au Canada**, afin de présenter les deux points de vue exprimés dans le texte sur les origines des autochtones.
- La Nouvelle-France.
- Les Loyalistes et les Canadiens anglais.
- Les colonisations de l'Ouest et du Nord.
- Le multiculturalisme aujourd'hui.

L'enseignant peut s'arrêter après chaque partie, ou plus souvent, pour référer à la carte et en discuter. (Utiliser le guide de la trousse pour des suggestions de questions et des points de discussion.) Faire compléter la fiche 6, Carte du Canada. Après chaque partie du film fixe, les élèves vont y marquer les endroits d'établissement des immigrants et voir ainsi la progression de l'immigration, la poussée est-ouest.

Poser des questions afin de vérifier le degré de compréhension des élèves.

2. Demander aux élèves de construire une ligne chronologique ou un tableau qui montre les grandes étapes du peuplement et les endroits de colonisation basés sur les données du film fixe. La ligne chronologique devrait inclure seulement sept ou huit dates ou regroupements de dates pour donner une vue globale de l'immigration. Voir le corrigé, Modèle : Tableau - Ligne chronologique - Immigration.

3. À l'aide des notes prises lors du visionnement du film et de la lecture du livre, **Les cultures au Canada** (pp. 34-44 et 69-71), demander aux élèves de compléter la question (1) de la fiche 7, Les raisons de l'immigration.

4. Discuter des résultats du tableau. Demander ensuite aux élèves de compléter la partie (2) de la fiche et d'écrire une synthèse qui traiterait des raisons de l'immigration. Ceci est un travail individuel et sera remis pour fin d'évaluation.

Enrichissement :

Dire aux élèves de préparer une publicité pour encourager l'immigration au Canada à l'époque de leur choix. Par exemple, ils peuvent faire une affiche qui parle des terres offertes gratuitement au début du XX^{e} siècle. Ou bien, ils peuvent créer un message publicitaire pour la radio ou la télévision qui demande aujourd'hui des immigrants possédant une formation dans certains domaines spécialisés. Tout doit être basé sur des faits. On demande aux élèves de présenter leur publicité à la classe. Si on préfère, cette activité pourrait se faire en petits groupes.

MODÈLE : Tableau - Ligne chronologique - Immigration

DATES	GROUPES DÉJÀ AU CANADA		GROUPES D'IMMIGRANTS	
	Noms	Emplacement	Noms	Emplacement
AVANT 1000 AD	Autochtones	partout		
1000 AD 1600 AD	Autochtones Autochtones	partout partout	Irlandais Français	Terre-Neuve Nouvelle-Écosse Québec
1700 AD	Autochtones Français	partout Nouvelle-Écosse Québec	Anglais Allemands Écossais Mennonites Quakers Noirs	Maritimes Est canadien Est canadien Est canadien Est canadien Est canadien
1800 AD	Autochtones Français Groupes arrivés entre 1700 et 1799.	partout Nouvelle-Écosse Québec	Anglais Écossais Irlandais Allemands Scandinaves Noirs Chinois Polonais Danois Hongrois Irlandais Mormons Hutterites Ukrainiens	Est canadien Rivière-Rouge Est canadien Est canadien Est canadien Ontario Colombie-Britannique Est canadien Nouveau-Brunswick Saskatchewan Manitoba Ouest canadien Ouest canadien Ouest canadien
1900 AD	Autochtones Français Groupes arrivés entre 1700 et 1899	partout Nouvelle-Écosse Québec Nouveau-Brunswick	Italiens Juifs Ukrainiens Scandinaves Britanniques	partout partout surtout Ouest partout partout
1945 +	Mentionnés ci-dessus		les gens de toutes les régions du monde	partout au Canada

LEÇON 5 : Les indiens à "La Baie des Esprits"

Objectifs de connaissances :

- groupe autochtone canadien; traits particuliers
- adaptation du groupe au changement : perspective historique

Objectifs d'habiletés :

- obtenir, par l'écoute, des informations pour trouver des réponses aux questions
- noter les idées principales sous forme de points
- utiliser le modèle d'enquête "résolution de problèmes"
- contribuer au groupe et aux processus de groupe : s'en tenir au sujet, développer les idées des autres, paraphraser et essayer d'en arriver à un consensus

Objectif d'attitude :

- reconnaître et respecter la contribution des groupes culturels du Canada

Matériel :

- Vidéos : La baie des esprits
- Fiche 8 : Traits ou caractéristiques du groupe (Cahier de l'élève)
  Fiche 9 : Comment le groupe s'est-il adapté au changement? (Cahier de l'élève)
  Fiche pédagogique: Modèle de résolution de problèmes : Étude d'un groupe culturel

Durée :

1 semaine

Démarche :

1. Expliquer aux élèves que, à l'aide de vidéos, ils vont :
   - se renseigner sur un groupe culturel canadien;
   - utiliser une méthode pour organiser leur apprentissage - la résolution de problèmes - qui comprend des étapes spécifiques. Ils devront utiliser cette

méthode par eux-mêmes, à la leçon suivante, lors de leur recherche individuelle. Les enseignants trouveront en fin de leçon une fiche pédagogique sur le modèle d'enquête de résolution de problèmes.

2. Examiner la fiche 8, Traits ou caractéristiques du groupe, et la fiche 9, Comment le groupe s'est-il adapté au changement? en expliquant que ce sont les deux questions principales auxquelles on va essayer de répondre (une autre façon de le dire : un problème à résoudre).

   Dire aux élèves qu'ils vont voir des films qui parlent des autochtones de la baie des esprits, le groupe culturel qu'ils étudieront ensemble. Les fiches vont permettre de noter les données de la recherche.

3. Demander aux élèves de formuler des questions de recherche pour la question principale : Quels sont les traits ou caractéristiques distincts du groupe?

   Exemples de questions :

   - Quelle(s) langue(s) parlent-ils? (ou celle des parents/grands-parents)
   - Quelles sont leurs croyances et leurs valeurs?
   - Quels moyens de communication sont (étaient) privilégiés?
   - Quelles sont leurs traditions et coutumes?
   - Est-ce que toutes ces traditions et coutumes sont gardées par les gens du groupe aujourd'hui?
   - Quelles coutumes et traditions ont disparu?
   - Comment leur façon de vivre est-elle influencée par ces traditions et coutumes?
   - Comment est la vie familiale? l'éducation? les loisirs?
   - Quels sont leurs rôles dans le groupe?
   - Comment est leur vie économique? (abri, vêtement, nourriture)
   - Comment est leur technologie?
   - Comment est leur vie politique? leur organisation?

   Il y aura probablement d'autres questions.

4. Demander aux élèves de formuler des questions de recherche pour la question

sur l'adaptation et la contribution à la vie au Canada.

Exemples de questions :

- Comment se sont-ils adaptés à la présence de l'homme blanc?
- Comment sont les relations entre ce groupe et les autres groupes/la société canadienne? (aujourd'hui et dans le passé)
- Comment le contact avec l'homme blanc a-t-il influencé la façon de vivre des autochtones, dans le passé et aujourd'hui? (acquisition/perte de coutumes)
- Comment ce groupe a-t-il contribué au développement du Canada? Et aujourd'hui?

Expliquer aux élèves que cette étape est celle où ils planifient leur recherche en identifiant les questions à étudier.

5. Les élèves notent sur les fiches, les informations qu'ils tirent des films et de leurs connaissances, en réponse aux questions élaborées ci-dessus. Les fiches ne devraient pas inclure toutes les informations, mais elles serviront plutôt de guide pour les organiser. Donner du temps aux élèves pour compléter les tableaux. Puis les corriger (sur le rétroprojecteur) et en discuter en classe. Expliquer aux élèves que l'étape qu'ils font est celle de la recherche et de l'interprétation des données.

6. Demander aux élèves de reprendre leurs deux grandes questions de recherche et d'y répondre en utilisant les informations recueillies sur leurs tableaux. Ils feront deux courtes compositions - une qui répondra à la première question et une qui répondra à la deuxième question. On pourrait aussi leur donner une des deux questions au choix.

Expliquer que l'étape qu'ils font est celle de la conclusion, celle où ils donnent la réponse aux questions identifiées au début.

Note : Une alternative aux compositions serait de présenter les conclusions de l'étude (réponses aux questions principales), sous forme d'entrevue ou de scénario avec dessins, ou une autre façon créée par les élèves qui conviendra à l'élaboration de la conclusion.

MODÈLE DE RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

Étude d'un groupe culturel

Étape 1 :

L'élève identifie la question (ou le problème à résoudre).

Étape 2 :

L'élève établit (développe) des questions ou des hypothèses pour guider les recherches. C'est l'étape de planification :

a) des données à trouver;
b) des moyens pour faire la recherche;
c) de la façon dont on va présenter la recherche.

Étape 3 :

L'élève recueille des données, fait sa recherche planifiée à l'étape 2 et interprète ce qu'il a trouvé (présenter, comparer, faire des rapports, analyser...).

Étape 4 :

L'élève tire une conclusion/résout le problème. Souvent, à cette étape, l'élève présente le résultat de ses recherches et sa réponse de différentes façons.

LEÇON 6 : Étude au choix de l'élève

Objectifs de connaissances :

- traits ou caractéristiques distincts d'un groupe culturel canadien (communication : langue, arts; socialisation : traditions/coutumes, vie familiale, loisirs; mode de vie : nourriture, vêtements; croyances/valeurs; rôles)
- adaptation du groupe à la vie au Canada

Objectifs d'habiletés :

- établir la démarche pour la recherche au moyen du modèle de résolution de problèmes
- recueillir et organiser l'information
- interpréter l'information
- contribuer au groupe et aux processus de groupe
- participer à la répartition des tâches

Objectifs d'attitudes :

- respecter et être ouvert aux droits, opinions et préoccupations des autres
- reconnaître et respecter la valeur de tous et chacun
- reconnaître et respecter la contribution des groupes culturels du Canada

Matériel :

- Ressources de la communauté
- Livres : **Les cultures au Canada**
  : **Explorons le Canada**
- Ressources de bibliothèque
- Fiche 10 : Résolution de problèmes (Cahier de l'élève)

Durée :

2 semaines

Démarche :

En utilisant le modèle de la leçon précédente, les élèves vont faire une recherche sur un groupe culturel particulier.

1. Diviser la classe en groupes de deux ou trois.

   Chaque groupe choisit un groupe culturel à étudier. L'enseignant pourrait ici suggérer certains groupes dépendant des ressources disponibles dans la classe, à l'école et dans la communauté.

2. Les élèves vont suivre le modèle "résolution de problèmes" pour faire leur rapport. Rappeler aux élèves qu'ils l'ont utilisé dans l'activité précédente et qu'ils peuvent le regarder comme guide. Revoir le modèle avec les élèves au moyen de la fiche 10, Résolution de problèmes.

   a) Leur donner les deux questions principales :

      - Quels sont les traits distincts du groupe?
      - Comment le groupe s'est-il adapté à la vie au Canada?

      Les élèves peuvent reformuler ces deux questions dans leurs propres mots.

   b) Ils continuent avec la deuxième étape en développant leurs propres questions/hypothèses pour guider leur recherche et en planifiant leur travail.

   c) Les élèves font leur recherche. L'enseignant peut décider des genres de recherche (par exemple, chaque groupe doit faire au moins une entrevue...). Ici aussi, les élèves peuvent se servir des tableaux comme ceux de la leçon 5.

   d) Les élèves arrivent à une conclusion - une réponse aux questions. Ils préparent un rapport. L'enseignant devrait leur donner un format particulier à suivre ou un choix de format à suivre. Il doit aussi leur donner un guide qui leur indiquera comment leur travail sera évalué.

e) Les élèves présentent les rapports à la classe. Les autres élèves prennent des notes et posent des questions après que tous les rapports ont été présentés. On peut ensuite faire aussi un tableau mural dans la classe où chaque groupe placera l'information, les conclusions, les dessins, etc. (très brièvement et avec les mêmes catégories d'information pour tous les groupes) de leur étude. L'enseignant peut vouloir donner une évaluation pour la présentation orale. Dans ce cas, les élèves doivent savoir d'avance les critères de cette évaluation et bien se préparer.

f) Ensemble on évalue le processus suivi : ce qui a bien marché/n'a pas marché, ce qu'on a appris, ce qu'on aimerait apprendre, ce qu'on aurait changé, etc.

TROISIÈME PARTIE : L'ÉLÈVE ET SON PATRIMOINE CULTUREL

Cette partie de l'unité veut faire comprendre comment et jusqu'à quel point notre patrimoine culturel nous influence. Pour y arriver, on examinera les façons de vivre d'une société fictive, ce qui permettra à l'élève de définir le concept de "patrimoine culturel" pour ensuite mieux le comprendre dans sa propre vie.

LEÇON 7 : Sensibilisation au patrimoine culturel

Objectif de connaissance :

- "patrimoine culturel" et ses composantes, croyances, valeurs, coutumes, traditions, légendes, mode de vie

Objectifs d'habiletés :

- identifier les points de vue exprimés dans le court métrage
- recueillir et organiser l'information
- interpréter l'information
- catégoriser l'information pour développer des concepts
- obtenir des informations pour trouver des réponses aux questions en écoutant, en observant, en lisant et en utilisant les ressources de la communauté

Objectif d'attitude :

- reconnaître et respecter la valeur de tous et chacun

Matériel :

- Film fixe: **Au pays de la ressemblerie**
- Fiche 11 : Au pays de la ressemblerie (Cahier de l'élève)

Durée :

3 cours

Démarche :

1. Rappeler aux élèves ce qu'ils ont appris dans le thème "la culture" (7A) par rapport à la définition d'une culture et de ses composantes :
   - **communication** : langue
   - **croyances et valeurs** : religion, famille, communauté
   - **socialisation** : coutumes, tradition, famille, éducation, religion, rôles.

   Les élèves ont vu aussi dans les leçons précédentes que les traditions, les coutumes et une partie de notre mode de vie nous viennent de nos parents, de nos ancêtres, de notre groupe culturel.

2. L'activité suivante veut motiver les élèves et les préparer au concept "patrimoine culturel".

a) Demander aux élèves de faire un remue-méninges sur les avantages et les désavantages d'être tous pareils, sur les avantages et désavantages d'être tous différents. Faire ressortir que certains aspects de notre vie au Canada sont différents de l'ensemble de la société à cause de notre appartenance à un groupe culturel. Ce que nous retirons de ce groupe, c'est notre héritage - notre patrimoine culturel. Certains aspects de notre vie au Canada sont semblables du fait que nous vivons tous dans le même pays et que nous avons les mêmes lois et valeurs, les mêmes institutions, etc.

b) Montrer le film fixe **Au pays de la ressemblerie.**

c) Mettre les élèves en groupes. Expliquer la fiche 11, Au pays de la ressemblerie, en identifiant les catégories à compléter qui sont des aspects de notre patrimoine culturel : croyances-valeurs, coutumes-traditions, légendes, mode de vie. Expliquer aux élèves que le film ne contient pas toutes les informations et qu'ils devront devenir à leur tour "réalisateurs" de film, en élaborant des scénarios (des idées) pour pouvoir compléter chaque catégorie. Leur faire remarquer que les scénarios (les légendes, les coutumes, etc.) qu'ils développent doivent correspondre aux valeurs du pays de la ressemblerie. Par exemple, un aspect du mode de vie pourrait être que tout le monde travaille dans des usines de fabrication de montres ou d'horloges, car il est très important que tout le monde fasse la même chose au même moment.

d) Partager le travail des groupes qui pourrait être présenté sous forme de saynète, de bande dessinée, d'affiches, etc.

e) Vérifier que les élèves connaissent les composantes du patrimoine culturel (croyances, valeurs; coutumes-traditions, légendes, mode de vie).

LEÇON 8 : Mon patrimoine culturel

Objectifs de connaissances :

- culture, patrimoine culturel
- le patrimoine culturel peut influencer la façon de vivre

Objectifs d'habiletés :

- identifier et trouver des sources possibles d'information
- classer les informations afin d'élaborer les concepts suivants : patrimoine culturel et culture

Objectifs d'attitudes :

- reconnaître et respecter la contribution des groupes culturels du Canada
- reconnaître et respecter la valeur de tous et chacun

Matériel :

- Fiche 12 : Ma semaine (Cahier de l'élève)
- Fiche 13 : Ma valise culturelle (Cahier de l'élève)

Durée :

2-3 cours

Démarche :

1. a) Compléter la fiche 12, Ma semaine, qui aidera l'élève à faire une liste précise de ses activités quotidiennes. On veut les détails de plusieurs jours - une semaine - pour obtenir un bon exemple de son mode de vie. Il faudrait prévoir (assigner) de donner l'exercice une semaine à l'avance

   b) À l'aide de la fiche sur les activités de la semaine, les élèves complètent un tableau avec les mêmes catégories qu'on a utilisées pour décrire le patrimoine culturel dans **Au pays de la ressemblerie.** Demander aussi aux élèves

d'ajouter d'autres choses dans leurs vies (dans la catégorie qui convient) qui peuvent donner une image plus complète de leur façon de vivre.

c) Après que le tableau a été complété par chaque élève, demander aux élèves de souligner à l'aide de différentes couleurs, tous les aspects de leur façon de vivre influencés uniquement par leur héritage culturel, et ceux qui sont influencés par la société canadienne. Il serait bon à cette étape de faire travailler les élèves en paires, pour avoir un autre point de vue sur les choses dans leur vie qui sont influencées strictement par leur héritage culturel.

2. Avant de terminer cette partie, il faut évaluer jusqu'à quel point l'élève est capable de reconnaître son patrimoine culturel et de montrer comment il influence sa vie personnelle.

L'activité proposée permet à l'élève de démontrer concrètement son patrimoine culturel et de le partager avec ses pairs.

a) Chaque élève doit préparer **en secret**, à l'aide des activités précédentes, une petite valise à l'intérieur de laquelle on retrouvera des objets qui caractérisent la façon de vivre et le patrimoine culturel de l'élève. Ces objets seront de deux sortes, tout en étant mélangés les uns aux autres à l'intérieur de la valise. D'abord, on devrait y retrouver des objets qui caractérisent le patrimoine culturel de l'élève. Puis, on devra y retrouver des objets qui caractérisent le vécu quotidien des jeunes, qui ne se rattachent pas au patrimoine culturel.

Tout ceci se fera évidemment en secret. Aucun élève de la classe ne devrait savoir (voir) à qui appartient chacune des petites valises.

b) Remise et identification des tâches

Placer toutes les valises dans un endroit de la classe. Lire la fiche 13, Ma valise culturelle, et prendre connaissance des directives. L'enseignant ex-

plique que chaque élève devra examiner une valise autre que la sienne. Le but de l'activité est de s'assurer que les élèves perçoivent comment et jusqu'à quel point le patrimoine culturel influence notre vie. Les élèves devront deviner à qui appartient la valise qui leur est remise.

c) L'enseignant assigne une valise à chaque élève. L'exercice de recherche doit se faire personnellement et individuellement. Après la période de recherche, chacun des élèves à tour de rôle devra divulguer le résultat de sa recherche. L'élève devra non seulement avoir associé le nom à la valise, mais aussi avoir donné une explication tangible à sa découverte. À la suite de l'explication, le propriétaire de la valise corrige ou confirme l'explication donnée à toute la classe.

Note: L'enseignant pourrait très bien participer activement en préparant sa valise et en participant à la recherche.

QUATRIÈME PARTIE : LE BILINGUISME AU CANADA

Dans cette partie, les élèves vont se pencher sur le caractère bilingue du Canada. Les élèves vont se familiariser avec le concept. Ils vont ensuite se renseigner sur ce sujet, tenir un débat, résoudre une question d'enquête pour, finalement, en arriver à la synthèse et à une prise de décisions.

LEÇON 9 : Initiation au bilinguisme

Objectifs de connaissances :

- bilinguisme, avantages du bilinguisme
- le bilinguisme va au-delà de la traduction purement littérale

Objectif d'attitude :

- apprécier le fait que chaque langue a son cachet particulier

Objectif d'habileté :

- différencier entre idées principales et idées secondaires

Matériel :

- Fiche pédagogique : Au café
- Fiche 14 : Le bilinguisme (Cahier de l'élève)
- Corrigé : Le bilinguisme (Cahier de l'élève)
- Accessoires de théâtre fournis par/et au choix de l'élève

Durée :

2 cours

Démarche :

1. Lire la fiche pédagogique, Au café, en guise d'amorce à cette partie (en fin de leçon). Faire ressortir l'humour de la saynète et s'en servir pour montrer que chaque langue a son cachet particulier. Il ne suffit pas de traduire pour se dire capable d'utiliser une langue couramment ou encore, prétendre être bilingue.

2. Faire compléter la fiche 14, Le bilinguisme, comme devoir.

3. Demander aux élèves en équipe :

   a) d'interpréter et de jouer la saynète que l'on vient de lire ensemble;

b) de créer leur propre saynète de même type, en utilisant des situations cocasses déjà rencontrées/vécues, soit personnellement ou encore, des événements qui leur ont été racontés. Vous pourriez utiliser des situations réelles de la vie de tous les jours, par exemple :

- demander à un(e) ami(e) de sortir ce soir;
- rendez-vous chez le médecin pour un mal de dos;
- commander un repas à un restaurant de votre choix;
- demander des indications routières;
- autres situations de votre choix, tirées de vos expériences de vie.

Note: Ceci pourrait fort bien constituer un travail d'intégration au cours de français.

Chaque élève devra mémoriser ses répliques afin de rendre la présentation plus intéressante. De plus, les élèves pourront amener quelques accessoires de théâtre pour donner un certain caractère à la saynète.

4. Présenter à toute la classe, ou en sous-groupes, la saynète préparée au cours précédent.

5. Revenir sur la leçon et, ensemble, essayer de déterminer les grandes lignes afin de guider l'élève sur :

- ce qu'est le bilinguisme;
- la distinction entre le terme "bilinguisme" et le bilinguisme officiel canadien;
- comment le bilinguisme influence notre façon de vivre;
- le lien (qui est tissé) entre le contenu de la saynète et l'étude sur le bilinguisme canadien, à l'intérieur de cette unité.

Demander aux élèves ce qu'ils savent sur le bilinguisme et quelles questions ils pourraient poser pour se renseigner sur le bilinguisme. Exemples :

- Qu'est-ce que le bilinguisme?
- Que veut-on savoir au sujet du bilinguisme officiel?
- Depuis quand sommes-nous un pays bilingue?

- Qu'entend-on par les mots "le Canada est un pays bilingue"?

Il va falloir distinguer entre "deux langues officielles" et "bilingue", car beaucoup de gens sont bilingues, mais pas nécessairement français/anglais.

- Combien de gens au Canada/Alberta sont bilingues?
- Où se situe la population bilingue en Alberta/au Canada?
- Autres questions pertinentes sur ce sujet.

AU CAFÉ

Un jeune homme et une jeune fille sont dans un café à Paris. Le jeune homme parle français un tout petit peu, et la jeune fille pas du tout. Ils ont fini de dîner et boivent le café.

LA JEUNE FILLE. — We have no sugar.

LE JEUNE HOMME. — Garçon! Garçon!

LA JEUNE FILLE. — He did not hear you.

LE JEUNE HOMME *tappe sur son verre avec sa fourchette et crie de toutes ses forces:* Garçon! Garçon! Garçon!

LE GARÇON. — Tout de suite! Tout de suite...

LA JEUNE FILLE. — What did he say?

LE JEUNE HOMME. — Too sweet... Does he mean you, or the coffee?

LA JEUNE FILLE. — I don't care what he means; I want some sugar... Garçonne!

LE GARÇON. — Voilà, je suis à vous, mademoiselle.

LA JEUNE FILLE. — Je suis à vous, mademoiselle... What does that mean?

Source : Tiré de : La petite Comédie française, R. Roussy de Sales. Illinois, National Texbook Co., 1975.

LE JEUNE HOMME. — It means: I am yours, mademoiselle.

LE GARÇON, *arrivant.* — Oui, Monsieur. Oui, mademoiselle...

LE JEUNE HOMME. — We! We, what?

LE GARÇON. — Oui, monsieur?

LE JEUNE HOMME. — Not we, you; bring us some sugar.

LE GARÇON. — Je ne comprends pas.

LE JEUNE HOMME. — Sugar.

LE GARÇON. — Comment?

LE JEUNE HOMME, *parlant plus fort:* SUGAR!

LE GARÇON. — Je ne suis pas sourd, mais je ne comprends pas... Ecrivez cela sur ce papier, je vous prie. *Lui passant une feuille de papier et un crayon.*

LE JEUNE HOMME, *écrit le mot sugar et dit:* sugar.

LE GARÇON, *lisant le mot:* sugare... Ah! J'ai compris. C'est presque le même mot en français... *(Il part et revient avec un cigare):* Voilà, monsieur!

LE JEUNE HOMME. — No, Pas cela. Du sugar. *(Il fait le geste de remuer son café avec son doigt.)*

LE GARÇON. — Ah! j'ai compris... Toutes mes excuses. *(Il part et revient apportant une petite cuiller.)*

LE JEUNE HOMME. — Non! Not that, I give up, let's pay the bill and get out of this place. Look up the word «bill» in your dictionary.

LA JEUNE FILLE, *cherchant dans son petit dictionnaire.* — Bill: bec d'oiseau.

LE JEUNE HOMME. — Apportez-moi le bec d'oiseau.

LE GARÇON, *stupéfait.* — De celui que vous avez mangé?

LE JEUNE HOMME. — Oui, le bec d'oiseau... for what we have eaten.

LE GARÇON, *s'en allant.* — Ils sont fous!

(Il revient au bout d'un moment avec une tête de poulet sur une assiette.)

LE GARÇON. — Voilà, monsieur.

(La jeune fille pousse un cri.)

LE JEUNE HOMME. — He must be crazy... Nous voulons le bec d'oiseau, garçon!

LE GARÇON. — Ah! le bec seulement, sans la tête! Bien, monsieur. *(Il prend un couteau et essaye de séparer le bec de la tête.)*

LA JEUNE FILLE. — Let's get out of this place.

(La jeune fille et le jeune homme se lèvent et partent. Le garçon leur court après.)

LE GARÇON. — Vous avez oublié de payer, monsieur!

LE JEUNE HOMME. — Payer! Yes. That is what I have been asking you for the last ten minutes... Combien?

LE GARÇON. — Trois francs soixante-quinze.

LA JEUNE FILLE. — Do you know how much that is?

LE JEUNE HOMME. — Sure I do. Trois cent soixante-quinze is 375 francs.

LA JEUNE FILLE. — I wish I could understand French as well as you do.

LE JEUNE HOMME, *donnant quatre cents francs au garçon.* — Gardez le reste pour vous, garçon.

LE GARÇON, *le remerciant et le saluant plusieurs fois jusqu'à terre.* — Merci, Merci... Merci beaucoup, monsieur et mademoiselle... Vous êtes trop aimable... C'est beaucoup trop, je vous assure. C'est beaucoup trop.

LE JEUNE HOMME. — Non, non, it's all right.

LE GARÇON. — Merci mille fois, monsieur... merci! Au plaisir! Et merci encore une fois.

RIDEAU

BEST COPY AVAILABLE

LE BILINGUISME

1. Donne une définition, dans tes propres mots, du terme "bilinguisme".

   Caractère d'une population, d'un individu qui utilise couramment deux langues différentes dans le milieu où il se trouve.

2. Amusons-nous un peu. Donne, pour chaque expression idiomatique française, la traduction littérale anglaise (et non l'équivalent anglais).

   a) c'est pas la mer à boire : **(c'est rien) it is not the sea to drink**
   b) être dans les patates : **(se tromper) to be in the potatoes**
   c) à tout bout de champ : **(à tout instant) from one end of the field to another**
   d) c'est une autre paire de manches : **(c'est une autre histoire) it is another pair of sleeves to see**
   e) rien qu'à voir on voit bien : **(il suffit de regarder pour s'en apercevoir) just to see is**
   f) sur le champ : **(immédiatement) on the field**
   g) je suis à vous : **(je viens...) I am yours**
   h) tiens, tiens, regarde-moi ça : **take, take, look me that**
   i) par-dessus le marché : **(et en plus) on the top of the market**
   j) il pleut à boire debout : **(il pleut abondamment) it is raining to drink standing**

3. Procède maintenant de la même manière qu'au numéro 2. Mais cette fois-ci, traduis littéralement les expressions idiomatiques anglaises, en français.

   a) by the way : **(Oh! en passant) par la voie**
   b) blow your nose : **(se moucher) souffler son nez**
   c) knock out : **(épattant) frappé sorti**
   d) bell-bottom pants : **(pantalons pattes d'éléphant) des pantalons en fond de cloche**
   e) chicken out : **(perdre courage) poulet sorti**
   f) wearing your heart on your sleeve : **(montrer ses sentiments pour quelqu'un) porter le coeur sur la manche**

g) green with envy : **(jalousie) vert avec envie**

h) out to lunch : **(distrait) sorti pour dîner**

i) give me a break : **(laisse-moi tranquille) donne-moi une cassure**

4. Quelles conclusions peux-tu tirer de ce petit exercice?

RÉPONSE INDIVIDUELLE PERSONNELLE

L'élève devrait se rendre compte que la langue et la communication vont au-delà de la traduction purement littérale. Il faut vivre la langue dans son contexte culturel. Chaque langue a son cachet particulier. Passer d'une langue à une autre, c'est un peu comme changer de lunettes et regarder avec une différente perspective, regarder avec un différent point de vue. Cela est dû au fait que la langue est souvent teintée d'éléments multiples (sociaux, historiques, politiques, etc.) particuliers au groupe qui utilise telle ou telle langue en vue de communiquer quotidiennement.

Devenir bilingue suppose donc, non seulement apprendre les règles de base d'une langue donnée, mais bien plus encore, être sensible aux particularités qui caractérisent cette langue et qui la rendent unique.

LEÇON 10 : Ce qu'est le bilinguisme

Objectifs de connaissances :

- le Canada a une politique officielle sur les langues
- bilinguisme et bilinguisme officiel au Canada
- l'anglais et le français sont les deux langues officielles employées au Canada au niveau du gouvernement fédéral
- date d'adoption de la politique des langues officielles
- signification de bilinguisme, par opposition à unilinguisme et à la personne polyglotte

Objectifs d'habiletés :

- définir le concept" bilinguisme"
- résumer l'information
- interpréter des données statistiques relatives à la répartition linguistique au Canada
- faire une carte de la répartition linguistique au Canada
- représenter géographiquement les répartitions linguistiques au Canada et en Alberta

Objectifs d'attitudes :

- accepter que la langue française et la langue anglaise aient un statut officiel au Canada
- être sensible aux difficultés que pose la politique du bilinguisme au Canada
- être ouvert aux avantages du bilinguisme

Matériel :

- Fiche 15 : La population canadienne bilingue (Cahier de l'élève)
- Fiche 16 : Carte muette (Cahier de l'élève)
- Fiche 17 : Les lois sur les langues officelles (Cahier de l'élève)
- Fiche 18 : Mots croisés (Cahier de l'élève)
- Fiche 19 : Vers le bilinguisme officiel au Canada (Cahier de l'élève)

- Corrigés : Les lois sur les langues officielles
  Mots croisés
- Atlas thématique du Canada et du Monde

Durée :

4 cours

Démarche :

1. Bilinguisme - Unilinguisme

   a) Au moyen du remue-méninges, découvrir et définir ensemble la signification de "bilinguisme", puis des termes "unilinguisme" et "polyglotte".

   bilinguisme : caractère d'une population ou d'un individu qui utilise couramment deux langues différentes dans le milieu où il se trouve;

   unilinguisme : caractère d'une population ou d'un individu qui n'utilise qu'une seule langue;

   polyglotte : se dit d'une population ou d'un individu qui utilise plus de deux langues.

   b) Il serait probablement approprié de faire un petit sondage dans la classe afin de connaître qui sont ceux qui parlent plus d'une langue et faire ressortir les multiples combinaisons de bilinguisme qui correspondent à la définition.

   ex. : Caroline utilise couramment l'espagnol et l'anglais.
   Martin utilise couramment le français et l'anglais.

   c) À l'aide de questions, faire ressortir qu'au plan national, un pays peut faire un choix de rendre officiel l'usage de deux langues (usage reconnu par les autorités gouvernementales et la justice) au sein de son pays, pour des raisons quelconques, mais très souvent d'origine historique, ou encore de proximité géographique.

   ex. : le Luxembourg : le français et l'allemand

Israël : l'hébreu et l'arabe

d) En vous servant de l'**Atlas thématique du Canada et du Monde** (pp. 96 et 146-147), faire ressortir approximativement combien de pays ont plus d'une langue officielle.

2. Le bilinguisme officiel au Canada

a) La population albertaine et canadienne bilingue

L'activité suivante permet d'identifier les Albertains et les Canadiens qui sont bilingues et leur nombre approximatif.

i. Les élèves vont compléter la "carte muette" en utilisant les statistiques qui leur sont fournies sur la fiche 15, La population canadienne bilingue. Ils doivent représenter graphiquement sur la carte les pourcentages des populations bilingues.

Pour ce faire, l'élève devra :

- donner un titre à sa carte;
- identifier et situer les provinces et territoires du Canada;
- calculer les pourcentages respectifs à partir des statistiques;
- trouver un moyen de représenter la répartition linguistique sur la carte muette;
- inclure une légende descriptive;
- faire mention sur la carte de la provenance des données utilisées pour créer la carte (statistiques);
- colorier le tout afin de rendre la carte plus attrayante et facile à lire.

ii. En groupe, discuter des observations faites à partir des cartes de la distribution linguistique au Canada.

- Est-on surpris des résultats?
- Est-ce que les résultats confirment nos connaissances antérieures?
- Le bilinguisme est-il à l'échelle du Canada?

b) Les lois sur les langues officielles

i. Distribuer la fiche 17, Les lois sur les langues officielles, et l'expliquer. Une version plus complète a été incluse en référence pour l'enseignant. Faire ressortir les points principaux. La politique du bilinguisme canadien ne veut pas dire que tous les Canadiens doivent devenir bilingues, mais plutôt que les Canadiens de langue anglaise et/ou de langue française peuvent avoir accès à des services fédéraux dans la langue de leur choix.

ii. Les élèves peuvent ensuite compléter la fiche 18, Mots croisés.

Enrichissement :

La fiche 19, Vers le bilinguisme officiel au Canada, a été développée à partir de la lecture plus complète sur Les lois sur les langues officielles, en référence pour l'enseignant. À lui de décider si cet exercice est approprié ou non pour ses élèves et le compléter avec eux.

LES LOIS SUR LES LANGUES OFFICIELLES (1969 et 1988)

En examinant l'histoire du Canada, nous trouvons une co-existence historique de deux groupes linguistiques principaux pendant plus de 200 ans.

Ces deux groupes sont :

- les Français,
- les Anglais.

Ces deux groupes ont donné au Canada un certain caractère unique. Le gouvernement fédéral a entrepris plusieurs étapes pour assurer que les Canadiens anglais et français aient tous les deux des chances égales de contribuer à l'avenir du Canada.

Ces étapes sont au nombre de quatre et suivent évidemment un ordre chronologique depuis la fondation du Canada.

Les étapes sont :

1. l'Acte d'Amérique du Nord Britannique (1867),
2. la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme,
3. la Loi sur les langues officielles (1969),
4. La Loi sur les langues officielles (1988).

Les paragraphes qui suivent vous donneront quelques informations concernant l'évolution du statut des deux langues, depuis que les colonies fondatrices de ce pays qui est le nôtre, ont décidé de s'unir pour former une nation appelée "Le Canada" en 1867.

VOICI QUELQUES INFORMATIONS AU SUJET DE CES QUATRE ÉTAPES :

1. Dans l'Acte d'Amérique du Nord Britannique de 1867, les Anglais et les Français reçurent un statut égal à la Chambre des communes et au Sénat (Parlement).

2. En 1963, le Premier ministre Pearson nomma la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme. Sa tâche fut de suggérer des moyens de maintenir et de reconnaître la langue et la culture françaises. Le gouvernement voulait que la Commission montre comment on pouvait améliorer les relations entre anglophones et francophones.

Voici une liste de ces recommandations :

a) Déclarer le Canada comme officiellement bilingue **(fait)**.

b) Faire de l'anglais et du français les langues officielles du Parlement et des cours fédérales **(fait)**. Le concept de langues officielles est nouveau, même si dans l'Acte d'Amérique du Nord Britannique les deux langues ont un statut égal au Parlement.

c) Dans les communautés où la minorité française ou anglaise est suffisamment grande, offrir des services gouvernementaux dans les deux langues **(fait en partie)**.

d) Donner aux élèves de toutes les provinces une chance d'étudier les deux langues **(fait là où les provinces l'ont acceptée)**.

e) Employer plus de Canadiens français au gouvernement fédéral **(fait)**.

f) Au Québec, faire du français la langue principale de travail au gouvernement et dans les entreprises **(en train de se faire)**.

g) L'Ontario et le Nouveau-Brunswick devraient se déclarer provinces officiellement bilingues **(fait au Nouveau-Brunswick)**.

h) Toutes les provinces devraient offrir des services en français et en anglais à leurs minorités **(fait en partie)**.

i) La région de Ottawa-Hull devrait être déclarée région de la capitale nationale et devenir officiellement bilingue **(fait)**.

À la suite des recommandations de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme sont nées deux lois très importantes. Ces lois ont rendu officielle l'utilisation du français et de l'anglais au Canada :

- la loi des langues officielles 1969 (Trudeau);
- la loi des langues officielles 1988 (Mulroney).

En 1969, le gouvernement Trudeau prit certaines suggestions de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme et en fit une loi appelée la Loi des langues officielles.

Maintenant, examinez certaines parties importantes de la loi :

La Loi sur les langues officielles fut approuvée par le Parlement, en juillet 1969, et reçut l'appui de tous les partis politiques.

Cette loi fait du français et de l'anglais les langues officielles du pays, qui sont utilisées au Parlement et dans les bureaux du Gouvernement du Canada. Cette loi s'applique uniquement au niveau fédéral.

La loi ne cherche pas à rendre tout le monde bilingue. Son but est de donner aux citoyens la possibilité de recevoir du gouvernement fédéral, des services en anglais et en français. La loi traite principalement :

a) de la langue de service au public;
b) de la langue de travail au sein des services publics fédéraux.

La loi ne demande pas à tous les employés du gouvernement fédéral de devenir bilingues. Elle ne demande pas non plus aux citoyens ordinaires de le devenir. L'énoncé "langue de service au public" signifie que tout Canadien doit être capable de s'adresser aux institutions fédérales en anglais ou en français, lors-

qu'il communique avec les fonctionnaires, reçoit des documents, remplit des formulaires, etc. Cela signifie que les sociétés de la Couronne telles qu'Air Canada doivent servir le public, dans les deux langues officielles. Une nouvelle loi sur les langues officielles a été présentée par le gouvernement Mulroney et a été approuvée par le Parlement canadien en 1988. Son but est de renforcer la première loi sur les langues officielles.

Le service au public est une chose. Mais qu'en est-il des personnes qui travaillent pour le gouvernement fédéral? Quels sont leurs droits?

Selon la loi, les anglophones et les francophones jouissent d'un statut égal. Les employés des services publics fédéraux doivent aussi avoir le droit de travailler dans leur propre langue.

Ainsi, il en résulte que tous les fonctionnaires ne sont pas obligés d'être bilingues, mais chaque institution du gouvernement doit inclure les deux groupes linguistiques ainsi que des personnes bilingues.

Ce sont les grandes lignes des lois qui ont accordé un statut <u>égalitaire</u> et <u>officiel</u> à l'anglais et au français au Canada.

MOTS CROISÉS

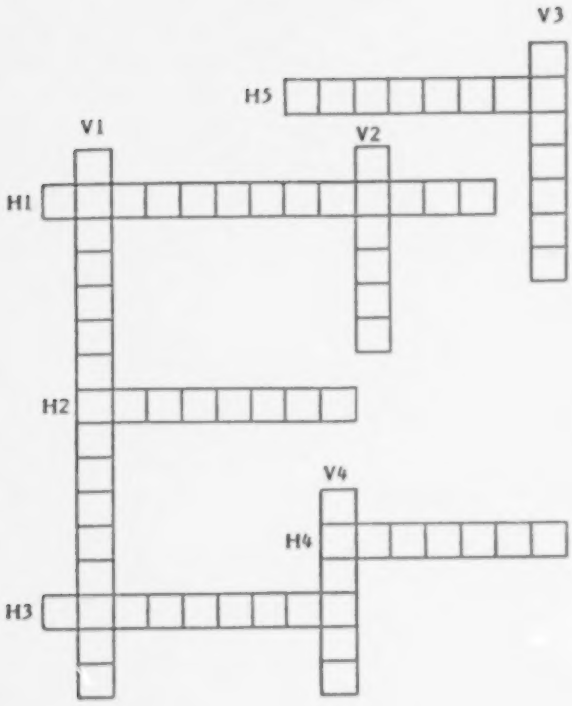

V2 - Les lois sur les langues officielles ont essayé de régler le problème : de **langue**

V3 - Premier ministre qui nomma la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1963 : **Pearson**

V1 - Province qui s'est déclarée bilingue : **Nouveau-Brunswick**

V4 - Ville qui est devenue officiellement bilingue : **Ottawa**

H4 - Premier ministre qui proposa l'adoption de la loi sur les langues officielles en juillet 1969 : **Trudeau**

H1 - Employé du gouvernement : **fonctionnaire**

H3 - Société de la Couronne qui est administrée et financée par le gouvernement fédéral : **Air Canada**

H2 - État d'une personne qui utilise couramment deux langues dans son milieu : **bilingue**

H5 - Groupe de personnes qui est moins important en nombre : (une) **minorité**

LEÇON 11 : Jusqu'à quel point devrait-on encourager le développement du bilinguisme au Canada?

Objectif de connaissance :

- bilinguisme, avantages et désavantages

Objectifs d'habiletés :

- utiliser le modèle d'enquête "prise de décisions"
  - identifier la question à résoudre
  - identifier des hypothèses
  - organiser et interpréter les informations
  - déterminer les valeurs qui sous-tendent une position
  - faire un choix
- participer à un débat en suivant les règles établies
- travailler en équipe

Objectifs d'attitudes :

- adopter une position critique sur une question controversée
- respecter et être ouvert aux droits, besoins, opinions et préoccupations des autres

Matériel :

- Film : **Il était deux fois**
- Fiche 20 : Ciné-rapport (Cahier de l'élève)
  Fiche 21 : Feuille de route - Recherche (Cahier de l'élève)
  Fiche 22 : Feuille de route - Synthèse (Cahier de l'élève)
- Fiches pédagogiques : Règles pour le déroulement du débat
  Un modèle de prise de décisions

Durée :

5 cours

Démarche :

Cette leçon comprend plusieurs parties et l'enseignant devra se familiariser à l'avance avec le contenu.

A. L'amorce, qui a pour but de motiver et d'identifier des questions d'enquête
B. La préparation au débat
C. Le débat
D. La synthèse et la prise de décision

A. AMORCE - FILM

1. Montrer le film de l'ONF intitulé : **Il était deux fois.** Ce court métrage présente une situation où un groupe d'unilingues francophones et anglophones doivent communiquer leurs besoins à la réception d'un hôtel. Cela donne lieu à une suite d'événements cocasses. Finalement, une personne bilingue fait son apparition et apporte le dénouement espéré à l'impasse dans lequel se trouvaient les personnages.

   Ce court métrage met nettement en évidence les avantages du bilinguisme. Il sert d'amorce à l'identification des questions d'enquête qui suivent et qui vont être résolues en débat.

2. Une fois que les élèves auront visionné ce court métrage :

   a) faire compléter la fiche 20, Ciné-rapport, qui permet de prendre des notes de façon structurée, de s'assurer que l'élève conserve ses données et d'être utilisée comme base de données pour l'activité qui suit;

   b) amener les élèves à réfléchir sur les questions suivantes :

      - Devrait-on augmenter les services bilingues dans notre communauté?
      - Devrait-on encourager les Canadiens à être bilingues?

      Leur mentionner que ces questions feront l'objet d'un débat engageant toute la classe.

B. LA PRÉPARATION AU DÉBAT

Le but du débat est d'amener, à partir du modèle de prise de décisions, les élèves à réfléchir sur la question suivante : **Jusqu'où devrait-on encourager le développement du bilinguisme au Canada?** ou toute autre question sur le bilinguisme que vous jugerez à propos. Les enseignants trouveront à la fin de cette leçon une fiche pédagogique, Règles pour le déroulement du débat, qu'ils simplifieront à leur gré.

1. Diviser les groupes de façon à former au moins quatre équipes. Assigner la question à chaque équipe en leur demandant de développer une argumentation claire, convaincante et solide en faveur ou contre. Les élèves utiliseront leurs connaissances et leurs expériences pour établir leurs arguments.

   Il serait bon d'expliquer les règles du débat avant même de débuter la recherche et avant le débat.

2. La fiche 21, Feuille de route - Recherche, a été développée pour aider les élèves à se préparer au débat en utilisant les étapes du modèle de prise de décisions.

   a) La prise de décisions est la stratégie d'utilisation de valeurs et d'habiletés diverses qui permet de trouver une solution à un problème ou à une question comportant obligatoirement un choix et exigeant une décision pour que des mesures soient prises. Il s'agit de :

i. Identifier une question.	Étapes relatives à la préparation du débat
ii. Identifier différentes possibilités.	
iii. Concevoir un plan de recherche.	
iv. Rassembler, organiser et interpréter de l'information.	
v. Évaluer les différentes possibilités et les valeurs en utilisant l'information recueillie.	Étapes à compléter lors de la synthèse
vi. Prendre une décision, prévoir de prendre des mesures en fonction de la décision, si c'est souhaitable et faisable.	
vii. Évaluer les mesures prises et le processus de prise de décisions.	

N.B. : Les étapes seront reformulées afin de faciliter la compréhension d'un élève de 7e année.

La démarche à suivre a été divisée en deux parties : les étapes 1 à 4 inclusivement feront partie intégrante de la **recherche** pour le débat. Les étapes 5 à 7 seront incluses dans la **synthèse** sur le bilinguisme où les élèves devront, à ce stade, répondre individuellement à la question soulevée par le débat et arriver à une décision.

b) Expliquer la fiche 21, Feuille de route - Recherche, en s'assurant que les élèves comprennent exactement ce qu'ils doivent faire, comment le faire, le temps disponible, et le jour débat.

c) Les élèves se préparent.

C. LE DÉBAT

Une fois que chaque équipe est prête, commencer le débat. Il est conseillé d'organiser les bureaux de façon à créer et à inciter à une meilleure communication/participation.

Le débat terminé, reprendre (écrire au tableau) sous forme de tableau les arguments proposés afin de revoir clairement les pour et les contre des questions débattues.

D. LA SYNTHÈSE

1. À partir des données classées au tableau, demander à chaque élève de prendre une décision personnelle sur la question d'enquête. À cette étape-ci, les élèves n'ont pas à conserver la ligne qu'on leur avait assignée pour le débat, mais bien de répondre selon leur compréhension personnelle de la question.

2. Pour y arriver, compléter la fiche 22, Feuille de route - Synthèse. Comme on l'a expliqué auparavant, cette fiche couvre les dernières étapes du processus d'enquête pour la prise de décisions et permettra de guider l'élève dans sa prise de décisions. En fin de leçon, les enseignants trouveront une fiche intitulée : Un modèle de prise de décisions, identifiant les différents objectifs et étapes.

3. Évaluation

   a) L'enseignant pourrait choisir d'évaluer cette fiche. Il faudrait indiquer à l'avance aux élèves les critères d'évaluation. Il serait important de noter le degré de congruence entre les choix possibles (2) et la décision prise (3) et entre la décison prise (3) et la façon dont elle pourrait être suivie d'une action (4). Il est important de ne pas évaluer la question (5) qui est une décision personnelle découlant de l'engagement (ou non) des élèves.

   b) Il serait bon également de faire un retour avec toute la classe sur le processus suivi, sur ce qui a bien fonctionné, sur ce qu'on a appris ou aimé et sur ce qui n'a pas bien marché. Cette étape est importante car elle permet de bâtir sur des expériences positives et négatives pour le futur. C'est une sorte d'examen collectif et individuel qui devrait avoir pour but la croissance et le développement de chacun.

RÈGLES POUR LE DÉROULEMENT DU DÉBAT

Division des tâches d'un débat : _____

1 - facilitateur
1 - équipe composée de deux orateurs affirmatifs
1 - équipe composée de deux orateurs négatifs

Durée d'un débat : 12 minutes

Répartition du temps

- Le discours du premier orateur affirmatif	2 min
- Contre-interrogatoire : le premier orateur est interrogé par l'équipe d'orateurs négatifs	1 min
- Le discours du premier orateur négatif	2 min
- Contre-interrogatoire par l'équipe d'orateurs affirmatifs	1 min
- Pause	2 min
- Réfutation par le deuxième orateur négatif	1 min
- Réfutation par le deuxième orateur affirmatif	1 min
- Période de questions pour l'audience	2 min
Total :	12 min

Responsabilité des équipes

Le discours du premier orateur affirmatif

L'équipe affirmative a la première et dernière parole dans un débat; la position affirmative est souvent la plus difficile à défendre. Elle :

- annonce la question à résoudre
- explique les concepts de la question d'enquête
- présente les raisons d'un changement; montre que le système qui existe maintenant a des défauts sérieux
- décrit un peu le plan d'action de la position affirmative.

Le discours du premier orateur négatif

- présente les arguments importants de la position négative
- attaque les besoins de changement de l'équipe affirmative
- attaque le plan de l'équipe affirmative.

Pause de deux minutes

Le discours de réfutation du deuxième orateur négatif

- développe les arguments négatifs contre les arguments de l'équipe affirmative
- trouve des désavantages au plan proposé par l'autre équipe
- conclusion.

Le discours de réfutation du deuxième orateur affirmatif

- contredit les attaques de l'équipe négative
- répète les besoins de changements
- montre les avantages du plan de changement
- conclusion.

À noter : Ces règles pour le débat ont été adaptées et simplifiées pour les besoins des élèves de 7e année.

Pour de plus amples informations sur la façon de préparer un débat formel, veuillez consulter :

- le guide des débats de l'Association d'élocution et des débats de la Saskatchewan
- l'Alberta Speech and Debate Club.

UN MODÈLE DE PRISE DE DÉCISIONS
(Incorporant les objectifs au programme de la 7e année)

IDENTIFIER ET CERNER LA QUESTION

- Définir la question/le problème à l'étude.
- Identifier les valeurs.
- Définir les termes clés de la question.

IDENTIFIER LES CHOIX/HYPOTHÈSES POSSIBLES ET CONCEVOIR UN PLAN DE RECHERCHE

- Quelles sont les solutions possibles ou les réponses possibles?
- Reviser ce qui est déjà connu du problème/de la question.
- Qu'est-ce qui est inconnu?
- Quelles sont les questions auxquelles on doit répondre?
- Quelles sont des sources possibles d'informations (sous forme imprimée ou non imprimée, entrevue)?
- Comment va-t-on s'organiser pour faire la recherche?

RECUEILLIR, ORGANISER ET INTERPRÉTER L'INFORMATION

- Obtenir des informations pour trouver des réponses à des questions en écoutant, en observant, en lisant et en ayant recours aux ressources de la communauté.
- Différencier entre les idées principales et les idées secondaires.
- Identifier les points de vue exprimés dans des bandes dessinées, des images et des photographies.
- Identifier les rapports entre les variables dans des diagrammes, des graphiques et des tableaux.
- Identifier les buts, le message et le public-cible des communications visuelles.

- Lire et interpréter des cartes pour identifier les relations entre les composantes.
- Prendre des notes (sous forme de points ou de schémas) qui font ressortir les idées principales et secondaires de la lecture, de l'écoute ou de l'observation, avec l'aide de l'enseignant.

ÉVALUER LES CHOIX EN UTILISANT L'INFORMATION RECUEILLIE

- Quelles sont les solutions possibles?
- Quels sont les pour et les contre de l'argumentation?
- Quels sont les coûts et bénéfices de chacun des choix?
- Quelles sont les valeurs sous-jacentes à ces choix?
- Comment les choix pourraient-ils affecter les droits et les besoins des gens? (conséquences)
- Comment établit-on nos priorités?

PRENDRE UNE DÉCISION, ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION (EXÉCUTER LE PLAN, SI SOUHAITABLE ET AVANTAGEUX)

- Quels sont les obstacles ou possibilités?
- Qui prendra la décision?
- La décision sera-t-elle prise individuellement, par consensus, ou par les autorités?
- Quels sont les conflits anticipés et comment peuvent-ils être résolus?
- Quels sont les engagements et les responsabilités en cause?
- Quelle solution vais-je choisir?
- Comment évaluera-t-on les résultats?
- Peut-on renverser la décision en cas de besoin?
- Comment la décision s'applique-t-elle à toi?
- Comment la décision prend-elle en considération les droits/besoins d'autrui?
- La décision supporte-t-elle les valeurs essentielles du bien-être individuel et de la société?

ÉVALUER LA DÉCISION, LE PROCESSUS ET, S'IL Y A LIEU, L'ACTION

- A-t-on résolu le problème/la question?
- Le succès, c'est quoi?
- Qu'a-t-on appris?
- Qu'est-ce qui a marché? qui aurait pu être changé?
- Quelles conséquences mon action a-t-elle eues? sur moi-même? sur la société?

CINQUIÈME PARTIE : La politique multiculturelle au Canada

Cette partie de l'unité veut, premièrement, familiariser l'élève avec l'évolution de la politique du multiculturalisme au Canada et l'effet (l'influence) de cette politique sur le peuple canadien. On traitera d'abord des notions de discrimination, des préjugés et des stéréotypes, étant donné que ce sont ces genres d'attitudes qui nous ont amenés à développer une telle politique.

Deuxièmement, on veut examiner comment la politique du multiculturalisme a été établie et a évolué et ce que cette politique vise à faire pour le peuple canadien.

LEÇON 12 : Stéréotypes, discrimination, ouverture, tolérance

Objectif de connaissance :

- discrimination, préjugé, stéréotype et tolérance

Objectifs d'habiletés :

- identifier les buts, le message des communications visuelles
- identifier des comportements reliés à la discrimination et à l'ouverture aux autres
- déterminer les valeurs qui sous-tendent une position
- prendre des notes qui font ressortir les idées principales et secondaires du film

Objectifs d'attitudes :

- reconnaître et respecter la contribution des groupes culturels de l'Alberta
- reconnaître et respecter la valeur de tous et chacun

Matériel :

- Film : **Apprends-moi à danser**
- Fiche 23 : Ciné-rapport (Cahier de l'élève)

Durée :

1 cours

Démarche :

On veut donner aux élèves une compréhension concrète des mots discrimination, préjugé et stéréotype, à partir des exercices suivants :

1. Écrire les phrases suivantes au tableau :

   - Je n'aime pas les policiers.
   - Je n'aime pas les enfants de 10 ans.

- Je n'aime pas les gens qui fument, parce que je suis allergique à la fumée.
- Je n'aime pas John parce qu'il me taquine souvent.
- Je n'aime pas les gens riches.

Ces phrases peuvent être préparées, à l'avance, sur un carton au lieu de les mettre au tableau.

On veut que les élèves puissent faire une distinction entre la discrimination contre quelqu'un (montrer un préjugé) et simplement ne pas aimer quelqu'un pour une raison justifiable.

a) Demander aux élèves d'indiquer quels énoncés sont raisonnables et lesquels ne le sont pas. Expliquer aux élèves que souvent on juge les gens sans connaître l'individu, ou qu'on juge les gens selon une norme que nous avons nous-même établie sans raison précise.

b) Demander aux élèves de penser à d'autres exemples de préjugés. On peut les mettre sur un carton et les afficher avec les autres.

Expliquer aux élèves qu'on veut éviter de faire de la discrimination contre les gens, mais que cela demande un effort délibéré (réfléchi).

2. Montrer le film **Apprends-moi à danser**, qui montre la discrimination dans le passé.

a) Demander aux élèves d'identifier les gens qui avaient des préjugés et pourquoi. Les élèves utiliseront la fiche 23, Ciné-rapport, pour recueillir l'information de façon organisée.

b) Après le visionnement du film, discuter de la façon dont se manifeste le préjugé et les stéréotypes. Expliquer qu'au Canada, pays multiculturel, il faut faire preuve d'ouverture envers les gens; il y a plusieurs façons d'être et d'agir au sein d'un seul et même pays. Ceci nous rend unique. Une chose qui caractérise notre pays, c'est de pouvoir reconnaître et apprécier ces différentes façons.

c) Afin de créer un lien avec la prochaine leçon, demander aux élèves :

- Depuis quand avons-nous reconnu officiellement le caractère multiculturel canadien?
- Comment a évolué le multiculturalisme au Canada?
- Qui a eu cette idée de faire du Canada un pays multiculturel?
- Autres questions importantes qui serviront à la prochaine leçon.

LEÇON 13 : La politique multiculturelle au Canada

Objectifs de connaissances :

- politique multiculturelle du Canada
- influence de la politique multiculturelle dans la communauté.

Objectifs d'habiletés :

- obtenir, par la lecture, des informations pour trouver des réponses aux questions
- tirer des conclusions sur les aspects fondamentaux du caractère multiculturel du Canada

Objectif d'attitude :

- respecter le caractère multiculturel du Canada

Matériel :

- Fiche 24 : La politique multiculturelle au Canada (Cahier de l'élève)
- Livre : **Les cultures au Canada**
- Corrigé : Multiculturalisme Canada

Durée :

2 cours

Démarche :

1. Lire les pages 77-78 du livre **Les cultures au Canada** avec les élèves et leur fournir des explications sur le texte. Demander aux élèves de compléter la fiche 24, La politique multiculturelle au Canada, pour vérifier s'ils ont bien compris. Nous avons inclus une fiche pédagogique pour l'enseignant, Multiculturalisme Canada, publié par le Secrétariat d'État, qui contient des références plus détaillées et à jour.

2. a) En utilisant la page 78 du livre **Les cultures au Canada**, et le texte Multiculturalisme Canada, dresser une liste des façons dont la politique du multiculturalisme affecte les gens du Canada.

   b) Demander aux élèves de choisir un aspect de la politique du multiculturalisme qui les intéresse et de trouver comment cet aspect affecte leur communauté. On pourrait inviter un représentant de Multiculturalisme Canada, d'associations multiculturelles, de votre municipalité ou de votre conseil scolaire pour se renseigner sur des questions telles que :

   - Notre école/conseil scolaire/municipalité a-t-elle une politique multiculturelle?
   - Comment accueille-t-on les immigrants à Edmonton?
   - Y a-t-il des programmes de langues autres que l'anglais et le français dans les écoles? Comment sont-ils financés?
   - Qu'est-ce que différentes associations multiculturelles font dans ce domaine?
   - Autres questions.

3. En conclusion de cette partie, demander aux élèves de faire le travail suivant :

   Votre conseil municipal propose la construction d'un centre multiculturel qui sera ouvert à tout le monde. Il a besoin de connaître l'opinion des citoyens. Écrivez une lettre indiquant ce que vous pensez de cette proposition, et donnant trois raisons pour appuyer votre opinion.

MULTICULTURALISME CANADA

Multiculturalisme Canada vise à promouvoir l'égalité des chances pour tous les Canadiens, particulièrement ceux d'origines autres que française ou anglaise, dans tous les secteurs de la vie économique, sociale, politique et culturelle.

À cet égard, Multiculturalisme Canada prône des réformes au sein des institutions et dans les attitudes et collabore avec des organismes communautaires ou autres, afin de faire en sorte que les Canadiens de toutes les origines ethniques et raciales soient traités sur un pied d'égalité.

Depuis 1984, la nouvelle direction du multiculturalisme s'emploie à :

- répondre aux besoins économiques, sociaux et culturels des Canadiens, quelle que soit leur origine ethnique ou raciale;
- mettre nos ressources humaines ethnoculturelles au service de l'expansion économique du Canada;
- éliminer toute barrière qui freine l'intégration de toutes les minorités culturelles, surtout les minorités visibles, dans la société canadienne;
- mettre en oeuvre la politique de multiculturalisme dans tous les secteurs relevant du gouvernement fédéral.

Multiculturalisme Canada poursuit ces objectifs à trois niveaux :

1. <u>La société canadienne</u>

   - Encourager tous les Canadiens à prendre conscience de la diversité culturelle qui caractérise notre société.

   - Susciter des réformes au sein des institutions canadiennes (notamment pour la mise en oeuvre des lois, de la santé, du droit, de l'éducation, des affaires publiques) afin de répondre aux besoins de tous les Canadiens.

2. Le patrimoine culturel

- Favoriser la sauvegarde des diverses cultures afin que la contribution de tous les Canadiens rende plus riche et plus intéressante la vie culturelle au Canada et que le caractère propre de la nation et ses institutions culturelles témoignent de notre patrimoine commun.

3. L'intégration

- Venir en aide aux immigrés et aux membres de groupes raciaux et ethnoculturels afin qu'ils puissent participer pleinement à la vie de la société canadienne.

PRIORITÉS DE MULTICULTURALISME CANADA

1. Les relations interraciales

Multiculturalisme Canada a élargi ses attributions, de même que la portée de ses interventions dans le domaine des relations interraciales, à la suite de la publication du rapport L'égalité ça presse! du Comité parlementaire sur la participation des minorités visibles à la vie de la société canadienne, formé de représentants de tous les partis. Par l'entremise de sa Direction des relations interraciales, Multiculturalisme Canada assure le suivi des recommandations du rapport, de même que de celles du plan des Nations Unies en vue de l'élimination de la discrimination raciale, qui entre dans sa deuxième décennie.

2. Le multiculturalisme dans l'économie

On tente d'abord et avant tout d'instaurer pour tous les Canadiens l'égalité des chances sur le plan économique, en favorisant la participation des membres des minorités ethnoculturelles ainsi que la reconnaissance et l'utilisation de leurs ressources.

3. Le multiculturalisme dans l'éducation

De concert avec les provinces, Multiculturalisme Canada travaille à l'élaboration d'un système d'éducation qui témoigne de la diversité du Canada, lutte contre les stéréotypes culturels et assure l'égalité d'accès à l'enseignement à tous les élèves et étudiants de quelque origine qu'ils soient.

4. Les immigrants et les femmes appartenant à des minorités visibles

Les programmes de Multiculturalisme Canada visent à venir en aide aux immigrants et aux femmes appartenant à des minorités visibles, ainsi qu'à collaborer avec elles, afin de leur permettre de cultiver leur potentiel ou d'acquérir les connaissances de base essentielles à l'intégration ou à la promotion sociales.

5. Le multiculturalisme dans les médias

Multiculturalisme Canada est conscient du rôle important de la radio et de la télévision eu égard à l'établissement d'une identité culturelle et nationale, et travaille en étroite collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Prestation d'une aide financière et technique à des particuliers ou à des groupes souhaitant oeuvrer dans le sens des objectifs poursuivis, afin de leur permettre d'acquérir les moyens nécessaires, en termes d'organisation et d'initiative, à l'accomplissement de leurs projets.

GROUPES ET PERSONNES VISÉS

- Les organismes à but non lucratif représentant des groupes ou des communautés ethnoculturelles.
- Les organismes, coalitions, comités de coordination et autres de caractère multiculturel ou multiethnique.

- Les établissements d'enseignement canadiens de niveau postsecondaire, par exemple, les universités, les collèges, les instituts professionnels et techniques.

- Les associations universitaires canadiennes.

- Les résidents canadiens qui bénéficient de l'appui d'organismes ou d'institutions communautaires reconnues ou qui sont des spécialistes du domaine en question.

- Les maisons d'édition indépendantes appartenant à des Canadiens.

- Les autres institutions ou organismes non gouvernementaux.

- Les autres ordres de gouvernement.

Pour obtenir plus de renseignements, s'adresser à :

Multiculturalisme Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-0055

ou à votre bureau régional :

Multiculturalisme Canada
Région de l'Alberta
et Territoires du Nord-Ouest
Secrétariat d'État
220 Canada Place
9700 Jasper Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4C3

Téléphone : (403) 495-3350

Secrétariat d'État
260 Harry Hays Bldg
220, 4e Avenue, S.E.
Calgary, Alberta
T2P 3C1

Téléphone : (403) 292-5541

SIXIÈME PARTIE : Synthèse

LEÇON 14 : Conclusion

But :

Cette dernière activité devrait amener les élèves à conclure leur apprentissage sur le multiculturalisme d'une façon positive et motivante.

Démarche :

On vous propose un choix d'activités. Ce sera à vous et à vos élèves d'identifier, de planifier, de réaliser et d'évaluer celle(s) qui vous tente(nt).

- Préparer un repas multiculturel.
- Préparer un dépliant touristique multiculturel de sa propre communauté. L'échanger avec celui d'une école d'une autre communauté.
- Faire un défilé de mode multiculturel.
- Planifier et réaliser une journée bilingue dans votre école.
- Organiser un théâtre de marionnettes illustrant des aspects drôles de la communication.
- Faire une présentation des vedettes, chanteurs canadiens anglophones et francophones.
- Autres.